Status of Women Canada
Condition féminine Canada

Canada

102-01935/

Women and Trade in Canada:

An Overview of Key Issues

By Cathy Blacklock

Women and Trade in Canada:

An Overview of Key Issues

A discussion paper prepared for

Status of Women Canada

August 2000

Cathy Blacklock, Ph.D.
The North-South Institute

This document expresses the views and opinions of the author and does not necessarily represent the official policy or opinion of Status of Women Canada or the Government of Canada

National Library of Canada Cataloguing in Publication Data

Blacklock, Cathy, 1963

Women and Trade in Canada: An Overview of Key Issues

Text in English and French on inverted pages.
Title on added t.p.: Les Canadiennes et le commerce: survol des principaux enjeux
Issued also on the Internet.
ISBN 0-662066196-6
Cat. No. SW21-88/2001

1. International trade.
2. Free trade – Canada.
3. Canada – Commerce.
4. Women – Canada—Economic conditions.
I. Canada. Status of Women Canada.
II. Title.
III. Title: Les Canadiennes et le commerce: survol des principaux enjeux

HF1479.B3 2001 382 .72 C2001-980373-7E

For more information:
Policy Directorate
Status of Women Canada
125 Slater Street, 11th Floor
Ottawa, Ontario
K1P 1H9
Tel: (613) 995-7839
Email: policy@swc-cfc.gc.ca
This document is available for download on the Status of Women Canada
Website at: www.swc-cfc.gc.ca

Acknowledgements

I would like to thank two of my colleagues at The North-South Institute: Ann Weston for her helpful comments and suggestions in the research and writing of this paper, and Gail Anglin for her assistance in identifying and obtaining research materials.

Foreword

In the global economy of the 21st century, the importance of trade liberalization to Canada has never been clearer. Exports account for 45.6 percent of our gross domestic product. Everyday Canada does over $2.5 billion worth of business in two-way trade with the rest of the world.

Increasing the amount of goods and services we trade, and reaping the commercial and financial rewards, is certainly a desirable goal of trade liberalization. An equally important objective however, is to contribute to a better quality of life for Canadians and our neighbors around the world.

As we document our record of trade success we must be mindful of the challenges. In designing the trade policy of the future, transparency, engagement, discussion, research and analysis must be part of the process.

This is one of three discussion papers commissioned by Status of Women Canada in the year 2000. The objective is to begin to explore some of the key issues relating to the differential implications and impact of international trade agreements on women and men. It also aims to examine issues of representation and participation of women in the development of international trade policy.

The first paper, entitled *Women and Trade in Canada: An Overview of Key Issues,* provides a brief synopsis of recent trade liberalization processes, and begins to identify key trade issues and their implications for Canadian women.

The second paper, entitled *International Trade Policy: A Primer,* discusses the concepts and evolution of trade rule-making and provides an overview of a number of trade agreements to which Canada is a party. This could be a useful tool for those who are just becoming interested in the development of international trade policy.

The third paper, entitled *International Trade: Putting Gender Into the Process: Initiatives and Lessons Learned*, examines domestic consultative mechanisms for the development of international trade policy, and reviews efforts taken by different actors to integrate gender issues into international trade negotiations both nationally and internationally.

Status of Women Canada is supporting further knowledge building on international trade. In August 2001, the Policy Research Fund of Status of Women Canada issued a call for proposals on the theme *Trade Agreements and Women.* It is hoped that these discussion papers and future policy research through the Policy Research Fund mark important first steps on the path to more transparent trade policy development, with outcomes that support women's economic empowerment, security and autonomy.

TABLE OF CONTENTS

Introduction 6

Understanding the Issue of 'Women and Trade Liberalization' 7

Implications of a "Deepened" Trade Liberalization Agenda 12

Some Effects of Trade Liberalization on Women 14

As Caregivers and Users of Health Care 14
As Teachers 16
As Entrepreneurs 17
As Family Providers 18

Conclusion 20

Endnotes 21

Selected References 28

Introduction

Over the last 15 years, trade has been a major issue of public debate in Canada. At the heart of this debate has been the question, not of how protectionist or open Canada should be to imports from trading partners, but rather of what kinds of rules should govern trade. This is not a new debate. Indeed, the question of what rules should govern trade has been a controversial issue since Confederation.

As was common with newly industrializing countries throughout the world, initial policy discussions about trade centered on the relative domestic benefits of an open economy versus an import substitution policy. For a variety of practical political reasons, the latter policy came to prevail when, in 1879, Prime Minister John A. Macdonald established the *National Policy*. Essentially a tariff wall against the United States, the *National Policy* had the effect of forcing US companies to establish branch plants in Canada in order to gain market access.

Although trade liberalization re-appeared in the arena of national political debate throughout the twentieth century, and indeed became the operative economic policy of successive Canadian governments in the post-WWII era, it was not until the second half of the 1980s, under the Conservative government of Prime Minister Brian Mulroney, that Canada formally and openly engaged in a free-trade agenda.

Upon election to office in 1984, the new Conservative federal government moved quickly to develop its free trade agenda, which led to the signing of the bilateral Canada-United States Free Trade Agreement (CUSFTA) in 1988. Public debate over the trade agreement was vigorous and a federal election in 1988 was fought over the issue. In this election, the Conservatives defeated the Liberals, who had opposed this particular agreement. Despite their earlier opposition, however, when the Liberals regained power, they promoted trade liberalization in their foreign policy and completed the negotiations that culminated in the North American Free Trade Agreement (NAFTA) in 1993.

The trend towards liberalization of Canada's trade relations has continued through the 1990s. Over the last decade, Canada has signed a number of important bilateral trade agreements designed to liberalize trade relations, such as the Canada-Chile Free Trade Agreement (CCFTA), which came into force in 1997. Canada has also entered new multilateral trade regimes designed to liberalize trading relations amongst member states, such as the Free Trade Area of the Americas (FTAA), launched at the Miami Summit in 1994, and the World Trade Organization (WTO), established in 1995.[1]

Understanding the Issue of 'Women and Trade Liberalization'

Early in this recent debate over trade, Canadian feminist scholars, women's non-governmental organizations (NGOs) and other actors interested in women's issues have attempted to raise awareness of the gendered dimensions of trade liberalization.[2] In the period leading up to the signing of the CUSFTA, and subsequently the NAFTA, the major concern was the effect on women's employment. In these debates, the National Action Committee on the Status of Women (NAC) "played a leading role in the Action Canada Network (formerly the Pro-Canada Network) – a coalition of labour groups, women, students, farmers, and others, opposed to further Canadian economic integration with the United States. ... NAC's participation was based upon the argument that women would bear the brunt of continental restructuring under the CUSFTA."[3]

In its 1993 publication,[4] the Ontario Women's Directorate noted that the CUSFTA and NAFTA affected two sectors of the economy in which women were disproportionately vulnerable to negative employment effects because of their high employment levels relative to men. These sectors included labour-intensive jobs in the manufacturing sector (furniture, household appliances, apparel), and jobs in telecommunications, data processing, financial services and transportation in the service sector. As well, the report predicted a rise in non-standard work,[5] including a disproportionate representation of women workers, as an effect of the more competitive conditions created by NAFTA.[6] On the other hand, some scholars were more optimistic about the gendered effects of trade liberalization in the South, arguing that on a global scale, trade liberalization was likely to create new employment opportunities for women in the South, as labour-intensive parts of production processes relocated to lower-cost labour sites.[7]

These early debates on the gendered effects of trade are in need of supplement, as trade liberalization has grown into a major international issue through the 1990s and into the early 2000s. Some of the key developments during this period include the formation of the WTO in 1995; the re-invigoration of numerous regional trade agreements;[8] the further deepening of regional agreements (e.g., the move to full monetary union of the European Union [EU] in 1998); the establishment of new regional free trade agreements (e.g., MERCOSUR in 1991); and at the hemispheric level, the 1998 agreement to negotiate a Free Trade Area of the Americas (FTAA) by 2005.

While these trade liberalization regimes are concerned with the traditional trade issue of increasing market access by reducing tariff and non-tariff barriers to trade, and the establishment of trade dispute resolution mechanisms, new issues that are not conventionally within the purview of trade negotiations (e.g., services, investment, intellectual property) have now been included in the trade liberalization agenda. Thus, a significant feature of the new international trade architecture is a deepened trade liberalization agenda.

In response to the deepening of trade liberalization, feminist activists and scholars are attempting to understand and analyze how trade liberalization may potentially affect many aspects of women's lives. In the growing literature on gender and trade liberalization, a number of issues of specific concern to women have been identified. These include food security, migration, income inequality, the "de-feminization" of the workforce, barriers to economic participation, health and safety, and women's indigenous knowledge.

For many women's organizations, the political imperative stemming from their gendered analysis of trade liberalization is to increase the voice of women in trade liberalization processes. For example, in late 1993, UNIFEM embarked upon a global program to promote women's participation in trade processes.[9] Through its International Trade Program, Women's EDGE, based in Washington D.C., "works to ensure that the world's women get more benefits from international trade and investment by bringing their voices to the trade negotiating table."[10] In 1999, the Canadian Feminist Alliance for International Action (FAFIA) decided to sponsor a think-tank on trade and its effects on women's social and economic equality in Canada. Other women's organizations that focus on gender and trade issues include the Women's Environment and Development Organization (WEDO) in New York; the Women's Caucus;[10] and the Informal Working Group on Gender and Trade (IWGGT).

While the specific concerns of these organizations vary, depending on their constituency, geographic scope of work, and political and feminist perspective, they share a conviction that, at present, women are inadequately represented in trade negotiation processes. As Riham El-Lakany of WEDO stresses, "[w]omen's voices must be heard at the WTO, and women need to be seen in decision-making positions in all WTO bodies."[11] Many of these organizations also share the view that trade liberalization has gender-differentiated effects which are, by and large, negative for women.

Some organizations accept the reality of trade liberalization, but insist that trade needs to be made more women-friendly (and for some organizations, development-friendly and environment-friendly). For instance, WEDO's position is that "[w]e cannot and should not attempt to halt the expansion of world trade and economic growth."[12] Women's organizations like WEDO are concerned that trade liberalization not be an end in itself, but rather "an enabler of environmental and human development."[13]

The Women's Caucus concurs, stating that "trade policies should ensure gender equality and equity and people-centred sustainable development" and contending that "all WTO agreements and policies should be bound by international human rights standards...."[14] Other women's organizations, such as the Women Leaders' Network of the APEC and the Women Leaders of the Americas, are strong advocates of trade liberalization. They work to promote the inclusion of and dialogue with women leaders and businesswomen in the APEC and the FTAA, respectively.[15]

From the above examples, it is clear that there is not one but rather several feminist or women-centred positions on trade liberalization which reflect different underlying feminist perspectives and/or political ideologies. For instance, the two different views

about the gendered effects of trade liberalization on women's employment noted above highlight the fact that the geographic scope of analysis (for example, domestic versus global) may significantly affect the conclusions drawn. As well, the different perspectives on the appropriate response to trade liberalization (e.g., modification to be more women-friendly versus the need for an alternative economic model of development) serve as a reminder that there is no single authoritative feminist voice that pronounces on all issues. There may be a shared concern about the importance of increasing the representation of women in trade processes and a shared view that trade liberalization processes affect women differently from men. There is not, however, broad agreement about what ought to be done.

For some women's advocates, the critique of trade liberalization is part of a larger critique of globalization and international economic institutions (e.g., World Bank, International Monetary Fund, WTO), which are seen as forming the regime of economic governance supporting globalization. As a consequence of this larger concern with globalization, many of these organizations do not attach much import to the need to distinguish analytically between the different but interrelated global economic transformations underway through the 1980s and 1990s. While analyzing the gendered effects and implications of economic globalization is seen as important, establishing cause-and-effect dynamics of the various processes may not be.

For many such critics, the implementation in this period of stabilization policies to achieve demand-side restraint, followed by structural adjustment policies to maximize supply-side flexibility in both the North and South, is best understood through an analysis of global economic restructuring. Their concern is to analyze the gendered nature of the multi-faceted economic processes contributing to the phenomenon of globalization. For example, Isabella Bakker argues:

> The current restructuring of global economics has had profound effects on social, economic and political life in both developed and developing countries. There is widespread agreement on the elements of restructuring but little recognition of the gendered nature of the current process of structural and institutional transformation. Most treatments of structural change harbour a 'conceptual silence': the failure to acknowledge explicitly or implicitly that global restructuring is occurring on a gendered terrain. The dominant discourse around restructuring remains cast in largely gender-neutral and aggregate terms, such as the imperatives of deficit reduction, international competitiveness, efficiency and export-led growth. The fact that structural adjustment and restructuring policies are largely formulated without consideration for asymmetrical relations of power based on gender leads to a silencing of women's experiences and strategies of resistance.[16]

Analysts like Bakker see globalization, a complex of interrelated economic transformations, as a debatable concept, based on the understanding that globalization embodies the structures of power and the ideology of neo-liberalism which underlie and drive the various processes of recent economic changes, including trade liberalization. As

a result, analysis that discriminates between the effects of the many economic processes related to global restructuring may not merit as much attention from analysts.

For the purposes of analysis, however, it may be a challenging exercise to separate out the various economic transformations that have taken place through the 1980s and 1990s. Generally, discrimination between causal factors using quantitative data is the province of economic modeling and regression analysis. The capacity of econometric analysis to determine the gendered effects is limited for several reasons. For one, the limited availability of sex-disaggregated data limits the variables that can be used to construct economic models, hence limiting the degree of sophistication of the model and the accuracy of the results produced. The difficulty of quantifying policy regimes, and the need to make overly simplistic assumptions about relationships within an economy, also limit sophistication and accuracy. Some argue, however, that it may be possible to construct a technically simple and workable model.[17]

Generally speaking, employment data serve as the most quantifiable indicators of economic change. When we examine the national employment data from 1987 to 1999, the picture appears less clear than was predicted by "free trade" critics in the late 1980s. As concerned feminists predicted at the time, women's jobs are now heavily concentrated in the service industry. It is true that women's employment has significantly increased in the services-producing sector (26 per cent), with a modest growth in the goods-producing sector (9 per cent). However, women's employment in the (relatively) "good" jobs in educational services, health care and social assistance, and public administration has also increased by 35 per cent, 26 per cent and 15 per cent, respectively. Moreover, women's employment in the "bad" job area of retail trade increased by only 9 per cent and declined from 15 to 13.3 per cent of total women's employment.[18]

In the early debates over trade liberalization, these were important questions for feminists who argued the need for employment support programs to cushion the effects of the transformation of women's work. They argued that trade liberalization would:

(i) cause a loss of unionized and well-paid "good" jobs for women in the manufacturing sector as plants relocated south to take advantage of cheaper labour; and

(ii) cause a corresponding growth in casualized, low-paying "bad" jobs for women in an expanding service-based economy and lead to a loss of "good" jobs (i.e., public sector, permanent, professional, full-time, and well-paid) as the state was downsized.

By 1996, with more empirical evidence to evaluate, Pat Armstrong offered a more nuanced view, arguing, "[m]any of the 'good jobs' are not so good any more. Hours and shift work have increased, and so has insecurity. Work has intensified, whether or not people have full-time or part-time employment. Those women who have moved into traditional male work frequently find that it has become more like traditional women's work."[19]

Nevertheless, if national employment data are taken as evidence that a transformation from a manufacturing to a service-based economy has occurred, it remains a difficult task to determine the cause of this change. To what degree was the transformation caused by the CUSFTA and the NAFTA as opposed to a broader process of economic restructuring, which would have occurred regardless of whether it was politically and institutionally consolidated in these trade liberalization agreements? While this is a valid question that needs to be explored, perhaps a more important point to illuminate is that the employment effects – whether attributed to restructuring or trade liberalization – have now worked their way through the Canadian economy.

Implications of a "Deepened" Trade Liberalization Agenda

After an approximately four-year period (1990 to 1994) of reduced employment for women in the goods-producing sector and a corresponding expansion of employment for women in the services-producing sector, it may be argued that employment restructuring in Canada has stabilized, with female (and male) employment expansion occurring in the goods-producing sector from 1994 onward.[20]

Labour force participation data indicate that sectoral growth and sectoral reallocation of employment have stabilized. This would suggest that the structural changes in the Canadian economy induced by the market-opening measures of the CUSFTA and NAFTA may be more or less complete. Indeed, the Canadian economy is now very open, with low or non-existent tariffs.[21] This is corroborated by the growing emphasis on deepening the trade liberalization agenda under the WTO, which entails the extension of trade liberalization beyond the negotiation of tariff reductions for trade in goods to include other economic sectors (i.e., services) and investment, competition and intellectual property in the agenda.

Although employment effects will continue during the period of a deepened trade liberalization agenda, these effects may not be captured well by conventional indicators such as labour force participation data. This is partly because the causes of further employment effects will decreasingly be the closing of factories. Increasingly, such effects will result from corporate efforts to increase profit margins by increasing labour productivity through flexible labour and lean or just-in-time production, as well as government-led efforts to create a competitive economic environment. Such efforts to increase profitability and improve the business climate will have qualitative rather than quantitative effects on employment – impacting upon the nature of jobs rather than the number of jobs. Consequently, quantitative measures, such as labour force participation data, will increasingly need to be evaluated hand-in-hand with other quantitative survey information – such as hours of work, wage, self-employment, and multiple-job holding, sex, and age data – and supplemented with qualitative research which probes the changing nature of work.

The deepening of trade liberalization also means that we must now look carefully at the effects of liberalizing trade in services and the inclusion of issues such as intellectual property rights under the trade agenda. Another important concern is the way in which the growing emphasis on trade regulation and trade liberalization will affect the state and government. This issue is important for women since they have a gender-differentiated relationship to the state and government. For example, consider the possibility that the scope of public policy making and the financial capacity of government to offer public services may be reduced as an indirect result of the pressures to create a more competitive economic environment produced by an increasingly liberalized global trade regime under the WTO. Some critics argue that, faced with the power of transnational

corporations to relocate production to the lowest-cost or most advantageous sites, countries in the North can nonetheless influence corporate decisions on production site location by offering a competitive business environment.

A key feature of a competitive business environment is a low level of corporate taxation. The Canadian government is facing increasingly intense pressure from domestic business to lower corporate taxes, to lower personal income tax levels,[22] and to engage in further business and industry de-regulation in order to create a competitive climate for business and foreign investment. One consequence of decreasing both corporate and personal income taxation levels is the reduction in government revenue. Lower government revenues would inevitably force difficult decisions about the affordability of universal health care, public education and social assistance, as well as programs targeted at women to advance gender equality.

Decreased tax revenues may impose financial constraints on the government, forcing it to roll back state-supported programs. This may have implications for women's citizenship rights. In the past, women's advocates have made equality-seeking claims on the federal and provincial governments, demanding publicly funded support programs and policy measures to address systemic barriers that women face, especially in the area of employment. The disadvantages that women experience have been addressed through programs and policies at various levels of government. These include:

- support to women entrepreneurs by the Export Development Corporation,[23] the Department of Foreign Affairs and International Trade,[24] and Industry Canada;
- job retraining and skill development programs for women, special incentives or employment services;[25]
- wage support measures offered to employers to encourage the hiring of women in non-traditional jobs through Human Resources Development Canada;
- intervention programs in education to promote the re-streaming of young women into non-traditional areas of study, such as the sciences, math, engineering; and
- pay equity in the public sector by the federal and some provincial governments.

Even if the reduction of programs for women results only indirectly from trade liberalization[26] – in that it induces pressures for a competitive economic environment – the effect is that the scope for the exercise of women's citizenship claims is reduced. Economic policy has been an important public arena in which women have pressed their claims for equality. If the capacity of the government to use one of the most important macroeconomic policy tools (i.e., taxation) decreases, there will be a corresponding decrease in the use of another important policy tool – namely, public expenditure. Women, as well as other socially disadvantaged groups, stand to be negatively affected by this development. Not only will they lose public support programs, but they will also lose important public space in which they can act as citizens.[27]

Some Effects of Trade Liberalization on Women

The gendered effects of trade liberalization extend well beyond the realms of the labour market and citizenship. Indeed, all of the gendered roles (e.g., as consumers, entrepreneurs, cultural reproducers, mothers, sexual beings), identities and relations which construct Canadian women's lives may be affected either directly or indirectly. It is important to note, however, that not all women will have the same experiences, for the effects will also be mediated by a woman's age, class, race, ethnicity, sexual orientation, marital status, disability, number of children; whether she lives in a rural or urban area; and what region of Canada she lives in.

In the following subsections, a few examples are given of how Canadian women, in some of their gendered roles, may be affected by trade liberalization. The examples chosen for discussion – health care, education, women's entrepreneurship and agriculture – were selected because they are priority areas for Canadian trade policy, and because they touch on many Canadian women's lives.

Women as Caregivers and Users of Health Care

Critics of Canada's trade policy argue that services currently provided by Canadian government at all levels will become subject to trade negotiations and, hence, foreign competition. The present U.S. administration has recently indicated its intention to push in this direction,[28] with the American private sector strongly supportive of this position. For its part, the Canadian government has repeatedly stated its commitment to keeping important national services, such as universal health care and public education, off the negotiating table.[29]

Some observers, however, identify some public slippage on this commitment.[30] Regardless of the expressed commitment of the present government to "safeguard Canada's freedom of action in key services sectors [i.e., health, education and transport] to meet national policy objectives,"[31] there is strong evidence that the public perceives the Canadian health care and education systems to be under threat from trade liberalization.[32]

Although the Third Ministerial Meeting of the WTO, held in Seattle in November and early December of 1999, ended without agreement for a new "Millennium" round of negotiations, work on the substantial "built-in" negotiating agenda, to which WTO members already agreed, will continue. This includes services where "there is a high degree of consensus on the desirability of broader and deeper liberalization of services through the General Agreement on Trade in Services (GATS)."[33] The federal government has publicly stated its view that Canada's systems of health care and education are

excluded from services negotiations under Article 1, 3 (b) and (c) of the GATS.[34] However, given the degree of commercial supply of services in both health care[35] and education,[36] whether or not they are excluded[37] may be open to interpretation.

Negotiations will continue on the issue of "domestic regulation" of trade in services (Article VI of the GATS), which includes qualifications requirements and procedures, technical standards and licensing requirements. As a result of slow progress to date, a working group tasked with this issue has been transformed into the WTO Working Group on Domestic Regulation and given a mandate to develop rules applying to all sectors. The aim of these negotiations is to develop rules that would permit challenges to general, non-discriminatory regulations. Some critics fear that, as a result, the criterion of "quality of health care" could be interpreted as a technical standard and hence be open to challenge, thus effectively constraining the federal government's ability to determine the standard of health care provision. Similarly, critics fear that present standards for professional and facility licensing in health care could be opened to challenge, resulting in significant loss of control by government over the conditions of health care delivery. In the event that future negotiations of services disallow the exclusion of health care and education, and/or government domestic regulation of these services, the result will be an increased role for the private sector (and competition from foreign providers) in these services.

As women are implicated differently from men, in both the delivery and use of health care and education, it is clear that they would be affected differently. For example, Canadian women are heavier users of health care[38] than Canadian men. As users of health services, women may benefit from increased private competition in the health sector, if indeed private competition leads to lower costs, better service provision and more health care options for women. This outcome, however, is far from assured. Most indications are that enlarging the private sector's role in providing health care leads to a two-tiered health delivery structure, with the private tier geared to providing superior services for individuals with higher disposable incomes and the public tier relegated to providing basic services for those with lower incomes. To the extent that women tend to be over-represented in lower income categories, it is likely that they will experience the negative effects of the restructuring of this service sector more than men.

Given the present structure of the Canadian health care system, framing the debate in terms of the "privatization" of Canadian medicare to some extent misrepresents the controversy. More accurately, the debate is about the extent of private sector involvement allowed, as there already exists significant private sector involvement in health care (e.g., private laboratories). One major source of pressure for more private sector involvement is the federal government itself, which, citing financial constraints, prepares the ground for a greater role for private health care providers. What too often remains overlooked in this "financial constraint" argument is that the constraints are in large measure related to the issue of taxation, which is itself an issue often framed in terms of the competitive pressures of a liberalized world trading order. In other words, governments, yielding to pressures to reduce tax levels to "competitive" levels, will typically proceed to argue that a well-funded public health care system is no longer economically feasible.

In addition to the impact on Canadian women, as users of health care, the potential of a reduced role for the state and/or the privatization of state functions that might result from new trade rules has also led to concern about an increase in women's work in the so-called "care economy". The concept of community health care is currently being advanced as an alternative to high-cost, state-provided medical services. Community health care is misleading, for in fact it is health care provided by women as volunteers, as relatives, or as low-paid registered nurses' assistants and other low-skilled health care workers.

In addition, if state-provided health services continue to decline, women's "elder care" work will increase in proportion to the aging of the Canadian population. Such a scenario could potentially contribute to a consequent "de-feminization" of the labour force as women's family care commitments constrain them from taking paid work outside the home. As noted above, women's employment is now concentrated in the service sector. Within this sector, women's employment in "health care and social assistance provision" increased 26 per cent between 1987 and 1999, and presently accounts for 20 per cent of women's employment in the service sector.[39] If the concern that the scope of public sector programs will shrink proves correct, then women's employment in health care and social assistance could be significantly affected.

Women as Teachers

Employment in public sector education in Canada has traditionally been skewed heavily towards the employment of women. In 1999, educational services accounted for 11 per cent of women's employment in the service sector and have grown by 35 per cent since 1987 as an occupational category for women.[40] As well, it is one sector that has provided "good jobs" for women. Will trade liberalization affect women's work opportunities and good wages in the field of education? Will trade liberalization affect the quality and cost of educating children positively or negatively? As with health care, the answer to this question depends to a large extent on whether Canada's system of public education becomes subject to de-regulation and privatization as a direct result of WTO rulings or as an indirect effect (i.e., increased pressure for privatization to provide a competitive business climate) of the global economic integration.

The Council for Trade in Services presents an optimistic picture for trade in educational services,[41] particularly at the higher (tertiary) and adult education levels. It notes that distance learning – assisted by new information and communications technologies, and "innovative institutional arrangements between public and private entities, both within and across national boundaries" – has increased the economic importance of the sector.[42] It notes that "in 1996, US exports of education services were estimated at US $7 billion, which made higher education the country's fifth largest service sector export."[43] Currently, the dominant mode of supply is through consumption abroad, underpinned by student mobility to travel. In future services negotiations, it is likely that the barriers to establishing commercial presence, such as licensing practices which restrict degree-granting, will become important issues, as other educational exporters seek to exploit business opportunities in educational services. At present, in addition to the US, the

major players in trade in educational services are the United Kingdom, Australia and France. Canada's level of activity appears to be declining, as its share of foreign students has declined through the 1990s.[44] However, the federal government has indicated interest in reversing this situation.[45]

Is it possible that the expanding international trade in education services may offer women new international employment and export opportunities? The evidence suggests not, for several reasons. Canada has a long history of supporting education-focused development projects through the Canadian International Development Agency (CIDA), built on Canadian research, teaching and institutional-strengthening expertise to improve capacity, curriculum, pedagogy and institutions in the education sector in developing countries.

This work has largely been done as part of Canada's Official Development Assistance (ODA). While Canadian companies could undertake such work for profit as Canadian Executing Agencies for CIDA, it is likely that such work would require some experience in educational administrative activities. Since women are concentrated in teaching positions at the primary and (to a lesser extent) secondary levels of education, they are not well positioned to benefit.[46]

A more likely scenario is that an expansion of trade in educational services, such as professional consulting, packaged programs, conferencing and international educational tourism at the tertiary level, will continue. Here, women are also not well positioned to exploit potential opportunities since they continue to be significantly under-represented in employment at this level, accounting for only 34 per cent of university professors in 1996.[47]

Women as Entrepreneurs

If indeed the restructuring of the Canadian economy, from a primary product and manufacturing base to a service base, is more or less complete, then it is important to consider what the "new" Canadian economy holds for Canadian women. Proponents of the new economy argue that small and medium-sized enterprises will drive this economy. They are seen as more flexible, responsive and proactive in the changing environment that characterizes the knowledge-based economy, in part because of their size. Women are seen to play a key role in this entrepreneurial dynamism, since they have been at the forefront of business creation over the last decade.[48]

The concomitant potential for women entrepreneurs to increase Canadian export activity has not gone unrecognized. A recent report commissioned by DFAIT identifies the two major trends in the Canadian economy, which prompted the study:

> First, the export sector has grown dramatically in recent years, offering enormous opportunity for the expansion of Canadian businesses and job growth. Exports account for nearly 40 per cent of the Canadian gross domestic product, nearly

> double that of a decade ago. Second, the number of women-owned businesses continues to increase rapidly. These businesses offer a promising opportunity to increase Canadian export activity.[49]

Three facts are important to note. First, this study was limited to women-owned businesses actively exporting or planning to export within one year. Second, nowhere does the study indicate what percentage of the total of women-owned businesses are engaged in export activity. Third, "less than one in four of the companies surveyed in this study are in the service sector ... [and] exporters are primarily focused in manufacturing."[50] In light of these facts, the extent to which Canadian businesswomen are taking advantage of new economic opportunities and leading the growth and development of Canada's non-traditional export activity warrants further research, especially given earlier research which shows that "women's businesses are clustered in the retail and service sectors, notorious for their long hours, high personal demands, and low financial returns."[51]

Women as Family Providers

Agriculture has been an historically contentious and difficult area for trade negotiations and will continue to be so. On the one hand, the European Union – widely criticized for the domestic subsidies to farmers by its member countries – argues for a "multifunctional" approach, which takes into account risks related to food security, the environment, rural-urban relations and food safety in trade negotiations. In contrast, Canada and the United States have argued that, unless scientific evidence of such risks exists, no curtailment of trade in such products should be allowed. Along with other major exporters of "biotech" or genetically modified food products, Canada has insisted that food safety regulations based on health or environmental reasons be subject to WTO rules under agreements such as the Agreement on the Application of Sanitary and Phytosanitary Measures.[52]

Designed to harmonize food safety and pesticide regulations internationally, the WTO Agreement on Sanitary and Phytosanitary Measures (SPS) has thus far relied on established scientific evidence in the establishment of standards. European critics have been particularly vocal in arguing for the adoption of the "precautionary principle." This principle represents the view that if environmental or health safety concerns exist, even if they have not been definitively established by scientific research, standards should recognize these concerns and err on the side of caution. Such an approach was rejected recently when Canada and the US brought a trade complaint against the EU for its ban on the importation of beef treated with hormones, which was decided in the complainants' favour. This WTO trade ruling rejected the precautionary principle favoured by Europe as a justifiable basis upon which health measures might be established, and instead upheld existing albeit controversial rules on sanitary and phytosanitary measures.

As consumers of food, women may benefit from increased international competition. As mothers, women are most often those responsible for feeding families. Lower food prices and wider variety resulting from increased competition may be in women's interests.

However, it is not necessarily the case that any lowering of prices resulting from increased competition will outweigh the marketing strategies of major producers and retailers[53]. Increasingly, vocal critics have raised questions about the nutritional value and safety of food products from corporate agricultural producers, and so-called "genetically engineered" or genetically modified foods. According to such critics, consumers want to be confident that the food they and their families eat is safe, and they are concerned with the WTO Agreement on the Application of Sanitary and Phytosanitary Measures.

Conclusion

In terms of the myriad and complex ways in which trade liberalization is affecting the lives of Canadian women, the above examples are only the tip of the iceberg. Early concerns focused primarily on the employment effects of the CUSFTA and the NAFTA. The deepening of trade liberalization, which has become increasingly pronounced from the mid-1990s onward, has meant that the effects of trade liberalization are becoming more diffuse, more complex, frequently more indirect, and consequently challenging to investigate and understand. Nevertheless, the effects are real and may potentially have deep impact on the quality of the lives of many Canadian women.

The Canadian government has publicly stated its intention to consider the views of Canadian industry, non-government organizations and other interested parties in formulating its trade policy. In June 1999, the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade submitted its report entitled "Canada and the Future of the World Trade Organization." In its response to this report, the government stressed that it "remains committed to a program of consultations with Canadians to learn their aspirations and concerns first-hand so that our negotiating positions best meet the needs of all Canadians."[54]

As the above discussion highlights, processes of economic restructuring affect women differently from men. To date, neither Canada's trade policy nor its trade negotiation strategies have reflected an awareness of the gendered effects of trade on women. Given its mandate to promote gender equality concerns in all federal government policy and to promote the objectives of the *Federal Plan for Gender Equality*, Status of Women Canada can play a key role in ensuring that such effects are taken into consideration and reflected in Canada's trade policy and negotiating positions.

Endnotes

[1] One outcome of the 1994 GATT Uruguay Round was the establishment of the World Trade Organization in 1995 to institutionalize the process of trade liberalization negotiations. This was a significant achievement, as previous efforts had never been successful. One of the distinguishing features of the WTO is its enhanced authority to enforce trade rules.

[2] See: Cathy, Fooks. 1986. *Economic Vulnerability: The Impact of Free Trade on Women.* Toronto: Ontario Legislative Library; Ontario Women's Directorate. 1987. *The Free Trade Agreement and Women.* Toronto: Ontario Women's Directorate; Katie Macmillan. 1987. *Free Trade and Canadian Women: An Opportunity for a Better Future.* Ottawa: Canadian Advisory Council on the Status of Women; Marjorie Griffin Cohen. 1987. *Free Trade and the Future of Women's Work: Manufacturing and Service Industries.* Toronto: Garamond Press; Ann Porter and Barbara Cameron. 1987. *Impact of Free Trade on Women in Manufacturing.* Ottawa: Canadian Advisory Council on the Status of Women, 1987.

[3] Laura Macdonald, *Trade with a Female Face: Women and the New International Trade Agenda*, p. 9.

[4] Ontario Women's Directorate. 1993. *The North American Free Trade Agreement: Implications for Women.* Toronto: Ontario Women's Directorate.

[5] Non-standard work includes self-employment, part-time, temporary or contractual work.

[6] Ontario Women's Directorate. 1987. *The Free Trade Agreement and Women.* Toronto: Ontario Women's Directorate. pp. 2-4.

[7] An example of this perspective is found in Susan Joekes and Ann Weston. 1994. In *Women and the New Trade Agenda*, New York: UNIFEM. They argue "trade expansion has clearly benefited women's access to paid employment in many (though not all) developing countries." (p. 33). However, while the empirical evidence of the late 1980s and 1990s has not yet been comprehensively examined, some studies have shown that the expected employment effects have not occurred. See, for example, R. Mehra and S. Gammage. 1999. "Trends, Countertrends, and Gaps in Women's Employment", *World Development.* Vol. 27, no. 3, pp. 533-550; and concerning the Mexican case, see D. Alarcon-Gonzalez and T. McKinley. 1999. "The Adverse Effects of Structural Adjustment on Working Women in Mexico". *Latin American Perspectives.* Vol. 26, no. 3, pp. 103-107; and R. Ghiara. 1999. "Impact of Trade

Liberalization on Female Wages in Mexico: An Econometric Analysis", *Development Policy Review*. Vol. 17, no. 2, pp. 171-190.

[8] Examples from our hemisphere include: CARICOM in the Caribbean, CACM in Central America, and the re-named Andean Community in the Andean region of South America.

[9] "UNIFEM is paying increasing attention to the gender differentiated impact of trade policies and making sure that the gender dimension in the trade policy making process is not overlooked. UNIFEM's global strategy on trade was developed to look for strategic points at which to intervene in trade politics so that they work in support of and not against women's livelihoods." (UNIFEM).

[10] Activists formed the Women's Caucus at the 1996 Ministerial of the WTO. In 1999, some groups from the Women's Caucus banded together to create an Informal Working group on Gender and Trade (IWGGT).

[11] *WEDO News and Views*, Vol. 12, no. 2, 3 (November 1999) p. 20.

[12] Ibid.

[13] Ibid., p. 1.

[14] "Women's Caucus Declaration, Third Ministerial Meeting of the World Trade Organization, Seattle." *Third World Resurgence*. 112/113, p. 39.

[15] Specifically, at their inaugural meeting in November 1999, the Women Leaders of the Americas called on member governments to "expand opportunities for women in business through implementation of meaningful business facilitation measures, expand opportunities for women in business through greater services; expand opportunities for women in business through the alignment of competition policy in all FTAA countries." *Women and the FTAA: Our Contribution to Economic Prosperity: Recommendations*. Toronto, November 2-3, 1999.

[16] "Introduction: Engendering Macro-economic Policy Reform in the Era of Global Restructuring and Adjustment" in *The Strategic Silence: Gender and Economic Policy*. London and Ottawa: Zed Books and The North-South Institute. 1994. p.1.

[17] Barbara Evers, "Gender Bias and Macro-Economic Policy: Methodological Comments from the Indonesian Example" in *Rethinking Restructuring*. pp. 125-128.

[18] These statistics were calculated from Statistics Canada *Labour Force Historical Review: Canada*.

[19] Isabella Bakker."The Feminization of the Labour Force: Harmonizing Down in a Global Economy." In *Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada.* Toronto, Buffalo, London: University of Toronto Press. p. 52.

[20] Statistics Canada. *Labour Force Historical Review: Canada.*

[21] The Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) states that "Canadian tariffs have been substantially reduced or eliminated. Canada's weighted average tariff on total imports has declined from 4.01 percent to 1.08 percent between 1987 and 1997." (InfoExport, p. 3.)

[22] Critics argue that Canada must lower its level of personal income taxation to approximate those in the United States in order to stem the "brain drain" of Canada's highly skilled professionals to the United States where, it is argued, wages are higher and taxes lower.

[23] For example, the EDC offers workshops and training for small women-owned businesses, has sponsored the Canada/U.S.A. Businesswomen's Trade Summit, and continues to sponsor the Canadian Women's International Business Initiative. <www.edc-see.ca/CorpInfo/Pubs/exportwise/Fall99/p8_e.htm>; [Cited August 4, 2000.] <www.edc-see.ca/CorpInfo/Pubs/exportwise/jan-mar00/news9_e.htm>.

[24] See, for example, Businesswomen in Trade in "The Canadian Trade Commissioner Service." [Cited August 4, 2000.] <www.infoexport.gc.ca/businesswomen/menu-e.asp accessed 4 August 2000>.

[25] For example, the CareerPLACE job placement program for aboriginal women. [Cited August 4, 2000.] www.careerplace.com/embene.html.

[26] Some women's activists are concerned that future trade negotiations on domestic regulation, services and investment will directly affect the ability of the federal government to offer equality-promoting programs which proactively support disadvantaged social groups such as women and visible minority groups.

[27] According to Jane Jenson, the abolition of the Canadian Assistance Program (CAP) and the institution of the Canada Health and Social Transfer (CHST) in 1995 symbolized a new citizenship regime in Canada. "Reading the SUFA Through Policies for Children: Towards a New Citizenship Regime." *Policy Options*, (May 2000), pp. 48-50. Elsewhere, Jenson elaborates: "A major victim of ... economic globalization has been the nation-state, whose capacity to regulate the national economy has been significantly reduced. A frequent casualty has been spending on the 'welfare state'. Such social spending was demanded in the 1930s and 1940s ... as recognition of the social and economic rights of citizens to equity in class societies. .... [T]he traditional foundations of citizenship in civil and political rights were widened to incorporate country-wide social programmes....

These programmes named citizens, by identifying all those having the right to health care, unemployment insurance, education and family benefits, as well as to political participation...." "Mapping, Naming and Remembering: Globalization at the End of the Twentieth Century." *Review of International Political Economy*. Vol. 21, no. 1 (Winter 1995) pp. 101-102.

[28] U.S. Trade Representative Barshefsky recently stated: "Our goal ... will be to secure maximum market opening across a broad array of services sectors through a broadening and deepening of the services commitments of all WTO countries" in "USTR on U.S. Proposal in WTO Negotiations on Services", July 14, 2000. <www.usembassycanada.gov/outreach/to718d.txt accessed 7/19/00>. The American private sector is strongly behind this position. In his testimony before the sub-committee hearing on the United States negotiating objectives for the WTO Seattle Ministerial Meeting on August 5, 1999, Dean O'Hare, President and Chief Executive Officer, Chubb Corporation and Chairman of the Coalition of Service Industries, stated: "We believe we can make much progress in the negotiations to allow the opportunity for U.S. businesses to expand into foreign health care markets. ... Historically, health care services in many foreign countries have largely been the responsibility of the public sector ... [which]... has made it difficult for U.S. private-sector health care providers to market in foreign countries.... Three general [negotiating] objectives are to encourage more privatization, to promote pro-competitive regulatory reform, and to obtain liberalization. Specific objectives are: ... allow majority foreign ownership of health care facilities." <www.house.gov/ways_means/trade/106cong/8-5-99/8-5ohar.htm>.

[29] In an address to the Joint Meeting of the Canadian Club of Toronto and the Canadian Institute of International Affairs and the Toronto Board of Trade, the Honourable Pierre S. Pettigrew said, "...this government will not be opening up our public health care system to foreign competition. ... We intend to uphold our ... objectives to safeguard Canada's freedom of action in key sectors, including health, education and culture." Department of Foreign Affairs and International Trade, November 26, 1999, p. 6.

[30] Under the banner "Health, Education Set WTO Table," reporter Laura Eggertson wrote: "Canada is willing to discuss granting foreign companies the right to deliver health, education and transportation services at the upcoming round of World Trade Organization talks,' says Trade Minister Pierre Pettigrew. Canada supports putting all services on the negotiating table, Pettigrew said at a news conference yesterday. 'We're saying we should not exclude anything from Day One,' the trade minister told reporters." *Toronto Star*, Tuesday, November 16, 1999.

[31] DFAIT, "Canada and the Future of the World Trade Organization: Government Response to the Report of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade," p. 6. www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/Canwto-e.asp. accessed 1/12/00.

[32] In an open letter to the Honourable Pierre Pettigrew dated August 30, 1999, the Canadian Health Coalition wrote: "In light of the fact that the U.S. trade negotiators have stated their intention to negotiate trade liberalization in health services, and the fact that your trade negotiators have said all services will be on the table, we believe it is imperative to receive from you an absolute assurance that health and social services will not, in fact, be put on the table by Canada." <www.healthcoalition.ca/wtolet/html> [Cited June 27, 2001.]. In a press release under the banner "Don't let the WTO mess with Made-in-Canada Medicare, Education, Water Rights and Culture," Canadian Labour Congress President Georgetti "urge[d] the Prime Minister and the International Trade Minister to stand up for Canada in the next round of the WTO ... and [e]nsure that Canada's education and health systems are not compromised." This perception is no doubt inflamed by pressure from the political right in Canada to open up the Canadian health care system to further privatization. Canada NewsWire, November 2, 1999. [Cited June 29, 2001.] <www.newswire.ca/releases/November1999/02/c0696.html>

[33] "The WTO: What Happened in Seattle? What's Next in Geneva?" Ottawa: Canadian Centre for Policy Alternatives, January 17, 2000, p. 8. Canada is currently a proponent of horizontal negotiating modalities, which include a formula approach to negotiation agreed to in advance by members and is effectively a tool for expanding the coverage of the GATS. Agreement on the negotiating modality for services is expected to be reached by March 2000.

[34] This specifies that "'services' includes any service in any sector except services supplied in the exercise of governmental authority; 'a service supplied in the exercise of governmental authority' means any service which is supplied neither on a commercial basis nor in competition with one or more service suppliers". *The Results of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations: The Legal Texts.* Geneva: WTO, 1995, p. 328.

[35] For example, the services of private laboratories.

[36] For example, private schools in K-12 delivery.

[37] Part II of the GATS functions in a "top-down" manner where its provisions automatically apply to all service sectors. Under Article II of Part II, Canada is bound to extend Most-Favoured-Nation Treatment. See "Health and Social Services: Background Note by the Secretariat" (Geneva: WTO, Council for Trade in Services, 18 September 1998) for a discussion of these issues.

[38] Whether because as women they are more likely to consult, or whether as females they have more health issues is a debated point.

[39] From Statistics Canada *Labour Force Historical Review.*

[40] Ibid., p. 40.

[41] *Education Services: Background Note by the Secretariat.* Geneva: WTO, Council for Trade in Services, 23 September 1998.

[42] Ibid., pp. 2-5.

[43] Ibid., p. 6.

[44] Jeffrey Holmes. 1996. "Export-readiness in the Canadian Education Sector". Ottawa: Canadian Bureau for International Education. CBIE Research No. 8, p. 7.

[45] For instance, the CBIE Research report cites "the opening of seven Canadian Education Centres (CECs) under a contract between the Asia Pacific Foundation (APF) and DFAIT, CIDA and other federal departments." "Export-readiness in the Canadian Education Sector". 1996. Ottawa: Canadian Bureau for International Education. CBIE Research No. 8, p. 2.

[46] According to research of the Canadian Teachers' Federation in 1996-97, 75.2 per cent of teachers at the elementary level and 43.9 per cent at the secondary level were women. Only 42.4 per cent of administrators at the elementary level and 34.6 per cent of administrators at the secondary level were women (excluding Quebec, for which data was unavailable). CTF ESN February 2000-2, p. 15.

[47] Calculated from "1996 Census: Detailed Occupation by Sex, Canada". Ottawa, Statistics Canada. [Cited July 20, 2000.] <www.statcan.ca/englihs/census96/mar17/occupa/table1/t1p00e.htm>

[48] Even a decade ago this trend was clearly visible. "Of the 150,000 new businesses launched annually in Canada, most are started by women. Although male entrepreneurs currently outnumber women by three to one, women are now starting businesses at three times the rate of men." Monica Belcourt, Ronald J. Burke, and Hélène Lee-Gosselin. 1991. *The Glass Box: Women Business Owners in Canada.* Ottawa: Canadian Advisory Council on the Status of Women. pp. 2-3.

[49] Trade Research Coalition. 1999. *Beyond Borders: Canadian Businesswomen in International Trade.* Ottawa: DFAIT. p. 2.

[50] Ibid., p. 8.

[51] Monica Belcourt, Ronald J. Burke, and Hélène Lee-Gosselin. 1991. *The Glass Box: Women Business Owners in Canada.* Ottawa: Canadian Advisory Council on the Status of Women. p. 66.

[52] The European Union has been displeased with the effort of agricultural exporting countries (including Canada) from both the North and South to force the EU to negotiate the elimination of agricultural subsidies and to accept imports of genetically modified foods. On this latter issue it is increasingly clear that the European public is opposed to the forced introduction of hormone-treated beef, antibiotic-treated livestock, genetically modified food and other products assumed to pose health or environmental risks.

[53] "The market in most consumer products is polarized between one or two dominant producers and the rest, which include retailers' own-labels and niche manufacturers. ... [A]nother reason for the reduced selection is that retailers want to offer consumers fewer choices. ... Culling minor brands and slow-selling products also reduces costs for both manufacturer and retailer." *Financial Times*, March 4-5, 2000, p. 7. It may not, however, reduce costs for consumers. In addition to considering the impact of price competition on retail trade, attention needs also to be paid to the consumption effects of changes in price structure. As Lourdes Benería and Amy Lind argue "[c]hanges in price structure ... will also lead to consumption effects over and above price effects as a result of shifts in consumer preference and in cultural norms and values associated with the new goods. As individual consumers and as those in charge of household consumption, women will be affected by these changes." *Engendering International Trade: Concepts, Policy, and Action*. Gender, Science and Development Programme and the United Nations Development Fund for Women. p. 7.

[54] Department of Foreign Affairs and International Trade. p. 2.

Selected References

Anderson, Kym. 1996. *Strengthening the Global Trading System: From GATT to WTO.* Adelaide, Australia: Centre for International Economic Studies, University of Adelaide.

Armstrong, Pat. 1996. "The Feminization of the Labour Force: Harmonizing Down in a Global Economy." In Isabella Bakker, ed., *Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada.* Toronto, Buffalo, London: University of Toronto Press, pp. 29-54.

Bakker, Isabella. 1998. *Unpaid Work and Macroeconomics: New Discussions, New Tools for Action.* Canada: Status of Women Canada. <www.swc-cfc.gc.ca/publish/research/uwork-e.pdf>.

_____. 1994. *The Strategic Silence: Gender and Economic Policy.* London: Zed Books.

_____. 1996. *Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada.* Toronto: University of Toronto.

Benería, Lourdes and Amy Lind. n.d. *Engendering International Trade: Concepts, Policy, and Action.* N.pl.: Gender, Science and Development Programme and the United Nations Development Fund for Women.

Department of Foreign Affairs and International Trade. 1999. "Canada and the Future of the World Trade Organization: Government Response to the Report of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade." [Cited February 18, 2000.] <www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/canwto-e.asp>.

_____. 1999 (November 26). "Notes for an Address by the Honourable Pierre S. Pettigrew Minister for International Trade to the Joint Meeting of the Canadian Club of Toronto, the Canadian Institute of International Affairs, and the Toronto Board of Trade." [Cited December 1, 3000.] <www.dfait-maeci.gc.ca>.

InfoExport. 1999. Discussion Paper: "Developing a Canadian Position on Possible WTO Industrial Goods: Tariff and NTMs Negotiations." [Cited May 5, 1999.] <www.infoexport.gc.ca/discussion/wto_tar-e.asp?>

International Institute for Sustainable Development. 1996. *The World Trade Organization and Sustainable Development: An Independent Assessment Summary.* Winnipeg: International Institute for Sustainable Development.

Haxton, Eva and Claes Olsson. 1998. *WTO as a Conceptual Framework for Globalization*. Uppsala, Sweden and London: Global Publications Foundation and Third World Information Network.

Susan Joekes and Weston, Ann. 1994. *Women and the New Trade Agenda*. New York: UNIFEM.

Macdonald, Laura. Forthcoming. In Annie Taylor and Caroline Thomas, eds.,"Trade with a Female Face: Women and the New International Trade Agenda," *Trade and the New Social Agenda*. Pl: Routledge.

Riley, Maria and Rocío Mejía. 1997. "Gender in the Global Trading System." *Development*. Vol. 40, no. 3 (September 1997), pp. 30-36.

Sinclair, Scott. 2000 (January 17). "The WTO: What Happened in Seattle? What's Next in Geneva?" Ottawa: Canadian Centre for Policy Alternatives. [Cited March 22, 2000.] <www.policyalternatives.ca>.

Status of Women Canada. 1995. *Setting the Stage for the Next Century: The Federal Plan for Gender Equality*. Canada: Status of Women Canada.

UNIFEM. 1999. "Strengthening Women's Economic Capacity: Women and Trade." [Cited December 21, 1999.] <www.unifem/undp.org/ec_trad.htm>.

WEDO. 1999. "World Trade – What's at Stake for Women." *WEDO News and Views*. (November 1999), pp. 8-9.

Weston, Ann. April 11, 1994. "Draft Memo on Trade and Women." Ottawa: NSI.

_____. June 2, 1999. "Gender and Trade: A Millennium Round Agenda?" Paper presented at the APEC Study Centre.

Women's EDGE. 1999. Promotional Pamphlet.

World Trade Organization. 1994. *The Results of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations: The Legal Texts*. Geneva: GATT Secretariat. [Rpt. 1995, Geneva: World Trade Organization].

_____. 1995. *Trading into the Future: WTO World Trade Organization*. Geneva: WTO World Trade Organization.

Condition féminine Canada
Status of Women Canada

Canada

Les Canadiennes et le commerce:

Survol des principaux enjeux

Cathy Blacklock

Les Canadiennes et le commerce

Survol des principaux enjeux

Document préparé pour

Condition féminine Canada

Août 2000

Cathy Blacklock, Ph.D.
L'Institut Nord-Sud

Ce document exprime les opinions et points de vue de l'auteure et ne correspond pas nécessairement à la politique officielle ou aux opinions de Condition féminine Canada ni du gouvernement du Canada.

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Blacklock, Cathy, 1963

Les Canadiennes et le commerce: survol des principaux enjeux

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit.: Women and trade in Canada.
Publ. Aussi sur l'Internet.
ISBN 0-662-66196-6
No. de cat. SW21-88/2001-11-23

1. Commerce international.
2. Libre-échange – Canada.
3. Canada – Commerce.
4. Femmes – Canada -- Conditions écomoniques.
I. Canada. Condition feminine Canada.
II. Titre.
III. Titre: Women and trade in Canada.

HF1479.B32 2001 382'.72 C2001-980373-7F

Pour d'autres renseignements, veuillez communiqué avec la,
Direction d'analyse et élaboration des politiques
Condition féminine Canada
123, rue Slater, 11e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1H9
Téléphone: (613) 995-7839
Courriel: policy@swc-cfc.gc.ca
Ce document est aussi accessible sur le site Web de Condition féminine Canada
à l'addresse: www.swc-cfc.gc.ca

Remerciements

J'aimerais remercier deux de mes collègues de L'Institut Nord-Sud, soit Ann Weston, pour ses commentaires et suggestions utiles dans le cadre de la recherche et de la rédaction du présent document, et Gail Anglin, de l'aide qu'elle m'a fournie afin de recenser et d'obtenir les documents de recherche.

Avant-propos

Dans le contexte de l'économie mondiale du XXI[e] siècle, l'importance pour le Canada de la libéralisation des échanges n'a jamais été aussi évidente. Les exportations représentent 45,6 p. 100 de notre produit intérieur brut. Chaque jour, la valeur des échanges bilatéraux du Canada avec le reste du monde atteint plus de 2,5 milliards de dollars.

Il est certainement souhaitable, dans le cadre de la libéralisation du commerce, d'augmenter les échanges de biens et de services et d'en retirer des bénéfices financiers. Il est cependant tout aussi important de contribuer à assurer une meilleure qualité de vie aux Canadiennes et Canadiens ainsi qu'à nos semblables partout dans le monde.

Tout en documentant nos succès commerciaux, il ne faut pas oublier les défis. Le processus d'élaboration de la future politique commerciale doit être transparent, en plus de favoriser la participation, la discussion, la recherche et l'analyse.

Le présent document est l'une des trois études commandées par Condition féminine Canada en l'an 2000. L'objectif est de commencer à examiner certains des grands enjeux des conséquences et de l'impact différents des accords commerciaux internationaux sur les femmes et les hommes. Il s'agit aussi d'examiner les questions de représentation et de participation des femmes à l'élaboration de la politique commerciale internationale.

> Le premier document, qui s'intitule *Les Canadiennes et le commerce : Survol des principaux enjeux*, fait un survol des récents processus de libéralisation des échanges commerciaux et entreprend de recenser les principaux enjeux commerciaux et leurs répercussions sur les Canadiennes.
>
> Le deuxième document, *Politique internationale en matière de commerce : Une introduction*, traite des concepts et de l'évolution des règles commerciales et présente un aperçu d'un certain nombre d'accords commerciaux auxquels le Canada est partie. Ce document pourrait être un outil utile pour les personnes qui commencent à s'intéresser à la formulation de la politique commerciale internationale.
>
> Le troisième document, *Commerce international : Intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le processus d'élaboration des politiques. Initiatives et leçons*, examine les mécanismes nationaux de consultation pour l'élaboration de la politique commerciale internationale, et passe en revue les efforts déployés par divers intervenants et intervenantes afin d'intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes aux négociations commerciales internationales tant au niveau national qu'international.

Condition féminine Canada appuie l'acquisition de nouvelles connaissances sur le commerce international. En août 2001, un appel de propositions était lancé par le Fonds de recherche en matière de politiques du Ministère sur le thème « Les accords commerciaux et les femmes ». Condition féminine Canada espère que ces documents de discussion, ainsi que toute recherche en matière de politiques qui sera menée par l'entremise du Fonds de recherche en matière de politiques, marqueront les premières étapes importantes menant à un processus d'élaboration des politiques commerciales plus transparent, dont les résultats favoriseront l'habilitation économique, la sécurité et l'autonomie des femmes.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 6

Comprendre la question de la libéralisation du commerce et des femmes 7

Conséquences de l'élargissement du programme de libéralisation du commerce 12

Certaines répercussions de la libéralisation du commerce sur les femmes 15

Les femmes en tant que prestataires et utilisatrices de soins de santé 15
Les femmes en tant qu'enseignantes 17
Les femmes en tant qu'entrepreneures 18
Les femmes en tant que soutiens de familles 19

Conclusions 21

Notes de fin de page 22

Bibliographie sélective 29

Introduction

Au cours des 15 dernières années, la question des échanges commerciaux a été un important sujet de débat public au Canada. Le débat n'a pas tant porté sur le niveau de protectionnisme ou d'ouverture du Canada à l'égard des importations de ses partenaires commerciaux que sur les types de règles qui devraient régir le commerce. Il ne s'agit pas d'un nouveau débat. En effet, la question des règles régissant les échanges commerciaux est un sujet de controverse depuis la Confédération.

Comme c'était le cas dans les pays nouvellement industrialisés partout dans le monde, les premières discussions au sujet de politique commerciale ont porté sur les avantages qu'engendrait à l'échelle du pays une économie ouverte par opposition à une politique de remplacement des importations. Pour diverses raisons politiques, cette dernière a prévalu lorsque, en 1879, le premier ministre John A. Macdonald a institué la *Politique nationale*. Cette dernière, qui consistait essentiellement en l'imposition de tarifs aux États-Unis, a eu pour effet d'obliger les entreprises américaines à ouvrir des succursales au Canada pour avoir accès au marché.

Bien que la libéralisation du commerce ait refait surface dans le débat politique national pendant tout le XX^{e} siècle et qu'elle soit devenue la politique économique opérationnelle de gouvernements canadiens successifs après la Seconde Guerre mondiale, ce n'est que dans la deuxième moitié des années 1980, sous le gouvernement conservateur du premier ministre Brian Mulroney, que le Canada s'est officiellement et ouvertement engagé dans un programme de libre-échange.

Après avoir été élu en 1984, le nouveau gouvernement conservateur fédéral a rapidement mis en place son programme de libre-échange, qui a mené à la signature de l'*Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis* (ALECEU) en 1988. Le débat public sur l'accord commercial a été passionné et l'élection fédérale de 1988 a porté sur cette question. Les Conservateurs ont alors défait les Libéraux, qui s'étaient opposés à cette entente. Malgré cette opposition, les Libéraux, après avoir repris le pouvoir, ont toutefois fait la promotion de la libéralisation des échanges commerciaux dans le cadre de leur politique étrangère et ils ont mené à terme les négociations qui ont conduit à la conclusion de l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALENA), en 1993.

La tendance en faveur de la libéralisation des relations commerciales du Canada s'est poursuivie dans les années 1990. Au cours des 10 dernières années, le Canada a signé un certain nombre d'accords commerciaux bilatéraux importants comme l'*Accord de libre-échange Canada-Chili* (ALECC), qui est entré en vigueur en 1997. Le Canada s'est aussi joint à de nouveaux régimes commerciaux multilatéraux conçus pour libéraliser les échanges commerciaux entre les États membres, comme la *Zone de libre-échange des Amériques* (ZLEA), lancée au Sommet de Miami en 1994, et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), créée en 1995[1].

Comprendre la question de la libéralisation du commerce et des femmes

Au début de ce débat sur les échanges commerciaux, des universitaires féministes, des organisations non gouvernementales de femmes et d'autres parties canadiennes intéressées ont tenté de faire connaître l'incidence de la libéralisation du commerce sur chacun des sexes[2]. Dans la période précédant la signature de l'ALECEU, et ensuite de l'ALENA, la principale inquiétude portait sur les répercussions que cela produirait sur l'emploi des femmes. À l'occasion de ces débats, le Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCASF) a joué un rôle prépondérant dans le Réseau canadien d'action (auparavant le Réseau pro-Canada), coalition de groupes de travailleuses et de travailleurs, de femmes, d'étudiantes et d'étudiants, d'agricultrices et d'agriculteurs et d'autres personnes, opposé à une intégration économique plus poussée du Canada aux États-Unis. La participation du CCASF était fondée sur la prémisse que les femmes seraient les plus touchées par la restructuration continentale que l'ALECEU engendrerait[3].

Dans sa publication[4] de 1993, la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario relevait deux secteurs de l'économie touchés par l'ALECEU et l'ALENA où les femmes étaient beaucoup plus vulnérables que les hommes aux répercussions négatives sur l'emploi, puisqu'elles y étaient plus nombreuses que ceux-ci. Il s'agissait des emplois exigeants en main-d'oeuvre du secteur manufacturier (meubles, appareils ménagers, vêtements) ainsi que de ceux des domaines des télécommunications, du traitement de données, des services financiers et du transport dans le secteur des services.

Le rapport prédisait aussi une hausse du travail atypique[5], où les femmes se trouvent en nombre disproportionné, à la suite des conditions plus concurrentielles que créeraient l'ALENA[6]. Par ailleurs, certaines universitaires étaient plus optimistes au sujet des conséquences pour les femmes de la libéralisation du commerce dans le Sud. Elles soutenaient que, à l'échelle mondiale, la libéralisation des échanges commerciaux allait probablement créer de nouvelles possibilités d'emploi pour les femmes du Sud, puisque des usines de production exigeantes en main-d'oeuvre déménageraient où les coûts de cette main-d'oeuvre seraient moins élevés[7].

Il faut étoffer ces premiers débats sur les conséquences de la libéralisation du commerce, pour chacun des sexes, car la question est devenue un enjeu international de première importance dans les années 1990 et au début des années 2000. Des événements clés ont marqué cette période, dont la création de l'OMC en 1995, la relance de nombreux accords commerciaux régionaux[8], l'élargissement d'accords régionaux (p. ex., le passage à l'union monétaire intégrale de l'Union européenne [UE] en 1998), la conclusion de nouveaux accords régionaux de libre-échange (p. ex., le MERCOSUR en 1991) et, à l'échelle des Amériques, l'entente de 1998 relativement à la négociation d'une ZLEA d'ici à 2005. Alors que ces régimes de libéralisation des échanges s'intéressent aux questions commerciales traditionnelles, soit l'amélioration de l'accès au marché par une réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce et la mise en place de mécanismes de règlement des différends commerciaux, de nouvelles questions ne relevant

habituellement pas des négociations commerciales (p. ex., les services, les investissements et la propriété intellectuelle) sont maintenant à l'ordre du jour de la libéralisation des échanges commerciaux. Ainsi, une caractéristique importante de la nouvelle architecture commerciale internationale est l'élargissement du programme de libéralisation du commerce.

En réponse à l'élargissement de la libéralisation du commerce, les activistes féministes et les universitaires tentent de comprendre et d'analyser comment la libéralisation des échanges pourrait éventuellement jouer sur de nombreux aspects de la vie des femmes. Dans la documentation de plus en plus volumineuse sur les différences entre les sexes et la libéralisation du commerce, un certain nombre de questions d'intérêt particulier pour les femmes ont été soulevées.

Mentionnons la sécurité alimentaire, la mobilité géographique, l'inégalité des revenus, la « dé-féminisation » de la main-d'oeuvre, les obstacles à la participation à l'économie, la santé et la sécurité ainsi que les connaissances autochtones des femmes.

Pour de nombreux groupes de femmes, l'impératif politique qui résulte de l'analyse des différences entre les sexes par rapport à la libéralisation du commerce consiste à faire mieux entendre la voix des femmes dans les processus de libéralisation des échanges. Par exemple, à la fin de 1993, UNIFEM lançait un programme mondial visant à promouvoir la participation des femmes aux processus commerciaux[9]. Par l'entremise de son programme sur le commerce international, l'organisation Women's EDGE[10], qui se trouve à Washington (D.C.), œuvre pour que les femmes du monde entier bénéficient davantage du commerce international et des investissements en faisant entendre leur voix à la table des négociations. En 1999, l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale a décidé de parrainer un groupe de réflexion sur le commerce et ses répercussions sur l'égalité sociale et économique des femmes au Canada. D'autres groupes de femmes s'intéressent à la question du commerce et des différences entre les sexes, notamment le Women's Environment and Development Organization (WEDO), de New York, le Women's Caucus[11] et l'Informal Working Group on Gender and Trade (IWGGT).

Bien que ces groupes aient des préoccupations particulières qui varient en fonction de leur public cible, de la portée géographique de leur travail et de leur perspective politique et féministe, ils partagent la conviction que les femmes ne sont pas bien représentées à l'heure actuelle dans les processus de négociations commerciales. Comme le souligne Riham El-Lakany du WEDO, il faut que les femmes fassent entendre leur voix à l'OMC et qu'elles occupent des postes décisionnels dans tous les organismes de l'OMC[12]. Beaucoup de ces groupes sont aussi d'avis que la libéralisation du commerce a des répercussions différentes selon que l'on est d'un sexe ou de l'autre, répercussions qui sont, dans l'ensemble, défavorables pour les femmes.

Certains groupes acceptent la réalité de la libéralisation tout en insistant sur le fait qu'il faut rendre le commerce plus convivial pour les femmes (et, pour certains groupes, plus favorable au développement et à l'environnement). Le WEDO, par exemple, estime qu'il est impossible de freiner l'expansion du commerce mondial et la croissance économique, et qu'il ne faut pas tenter de le faire[13].

Des groupes de femmes comme le WEDO ne veulent pas que la libéralisation des échanges commerciaux soit une fin en soi, mais bien qu'elle facilite le développement environnemental et humain[14]. Le Women's Caucus partage cette opinion et précise que les politiques commerciales devraient assurer l'égalité entre les sexes ainsi qu'un développement durable axé sur l'être humain. Il soutient également que l'ensemble des accords et des politiques de l'OMC devrait être assujetti à des normes internationales en matière de droits de la personne[15]. D'autres groupes de femmes, comme le Réseau des femmes dirigeantes de l'APEC et le Women Leaders of the Americas sont d'ardents défenseurs de la libéralisation des échanges et prônent le dialogue avec les femmes dirigeantes et les femmes d'affaires ainsi que leur insertion dans l'APEC et la ZLEA, respectivement[16].

Il est clair, à partir de ces exemples, qu'il n'y a pas une, mais plusieurs positions féministes, ou axées sur les femmes, par rapport à la libéralisation des échanges commerciaux, qui reflètent les différentes perspectives ou idéologies politiques féministes sous-jacentes. Par exemple, les deux points de vue présentés précédemment sur les répercussions sur l'emploi des femmes de la libéralisation du commerce mettent en évidence le fait que la portée géographique de l'analyse (p. ex., nationale par opposition à mondiale) peut modifier sensiblement les conclusions tirées. De plus, les divergences de points de vue quant à l'attitude à adopter concernant la libéralisation du commerce (p. ex., sa modification en faveur d'une plus grande convivialité pour les femmes par opposition à la nécessité d'avoir un autre modèle économique de développement) nous rappellent qu'il n'y pas de voix féministe unique qui fasse autorité sur toutes les questions. La préoccupation au sujet de l'importance d'une représentation accrue des femmes dans les processus commerciaux est peut-être partagée, tout comme l'opinion voulant que les processus de libéralisation du commerce ne touchent pas les femmes et les hommes de la même manière, mais il n'y a pas d'accord général sur ce qu'il faudrait faire.

Pour certains groupes de défense des droits des femmes, la critique de la libéralisation du commerce s'inscrit dans une critique plus vaste de la mondialisation et des institutions économiques internationales (p. ex., la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'OMC) qui sont considérées comme le régime de gestion économique qui appuie la mondialisation. En raison de cette plus grande inquiétude concernant la mondialisation, nombre de ces groupes n'accordent pas tellement d'importance à la nécessité d'établir une distinction, au moyen d'analyses, entre les différentes — quoique reliées réciproquement — transformations économiques mondiales amorcées dans les années 1980 et 1990. Bien que l'analyse des répercussions de la mondialisation économique sur chacun des sexes soit considérée importante, ce n'est peut-être pas le cas de la dynamique des causes et des effets des divers processus.

Pour beaucoup de ces critiques, la mise en place, pendant cette période, de politiques de stabilisation visant à freiner la demande suivies de politiques d'ajustement structurel visant à maximiser la souplesse de l'offre, tant dans le Nord que dans le Sud, est mieux comprise par une analyse de la restructuration économique mondiale.

Ces personnes trouvent important de faire une analyse comparative entre les sexes des processus économiques à facettes multiples qui contribuent au phénomène de la mondialisation. Isabella Bakker, par exemple, soutient que :

> [*Traduction*] La restructuration actuelle de l'économie mondiale a de profondes répercussions sur la vie sociale, économique et politique des pays développés et en développement. On s'entend généralement sur les éléments de la restructuration, mais la nature, différente selon que l'on est d'un sexe ou de l'autre, du processus actuel de transformation structurelle et institutionnelle est peu reconnue. La plupart des analyses sur le changement structurel gardent le « silence conceptuel » : l'incapacité de reconnaître, explicitement ou implicitement, que la restructuration mondiale se fait sur un terrain où les éléments sont biaisés selon le sexe. Le discours dominant sur la restructuration utilise principalement des expressions neutres et générales telles qu'« impératifs de la réduction du déficit », « compétitivité internationale », « efficience » et « croissance suscitée par les exportations ». Le fait que les politiques d'ajustement et de restructuration structurelles soient essentiellement formulées sans tenir compte des relations de pouvoirs asymétriques fondées sur le sexe réduit au silence les expériences et les stratégies de résistance des femmes[17].

Des analystes comme M^me^ Bakker perçoivent la mondialisation, en tant qu'ensemble de transformations économiques reliées entre elles, comme un concept discutable, si l'on tient compte du fait que la mondialisation intègre les structures de pouvoir et l'idéologie néolibérale qui animent les divers changements économiques qui se sont produits récemment, notamment la libéralisation du commerce. Par conséquent, les analyses qui font la différence entre les répercussions des nombreux processus économiques liés à la restructuration mondiale peuvent ne pas mériter autant d'attention de la part des analystes.

Il peut toutefois être intéressant, à des fins analytiques, de faire une distinction entre les diverses transformations économiques des années 1980 et 1990. En règle générale, la distinction établie entre les facteurs déterminants, à l'aide de données quantitatives, relève de l'établissement d'un modèle économique et d'une analyse de régression. La capacité de l'analyse économétrique de déterminer les répercussions sur chacun des sexes a ses limites, pour plusieurs raisons. D'abord, le peu de données disponibles sur chacun des sexes et le fait qu'elles ne soient pas regroupées limitent le nombre de variables pouvant être utilisées pour établir des modèles économiques, ce qui a pour effet de restreindre le raffinement du modèle et la précision des résultats obtenus. Ensuite, la difficulté de quantifier les politiques et la nécessité de faire des hypothèses trop simplistes au sujet des liens au sein d'une économie restreignent également le raffinement et la précision. Certaines personnes soutiennent toutefois qu'il est possible de construire un modèle simple, sur le plan technique, qui soit applicable[18].

En règle générale, les données sur l'emploi représentent l'indicateur le plus quantifiable du changement économique. Lorsqu'on examine les données nationales sur l'emploi pour la période de 1987 à 1999, le portrait semble moins clair que ce qu'avaient prédit les critiques du « libre-échange » à la fin des années 1980. Comme les féministes de l'époque, que la question préoccupait, l'avaient avancé, les femmes sont maintenant fortement concentrées dans le secteur des services. Il est vrai que le nombre de femmes travaillant dans le secteur des services a passablement augmenté (26 p. 100) — tendance moins élevée dans le secteur de la production de biens (9 p. 100).

Toutefois, le nombre de femmes occupant des emplois (relativement) « bons » dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que de l'administration publique a aussi augmenté de 35 p. 100, 26 p. 100 et 15 p. 100 respectivement. De plus, le nombre de femmes

occupant les emplois « moins intéressants » du secteur du commerce de détail n'a augmenté que de 9 p. 100 et est passé de 15 à 13,3 p. 100 de l'ensemble des emplois occupés par des femmes[19].

Dans les premiers débats sur la libéralisation du commerce, il s'agissait là d'importantes questions pour les féministes, qui arguaient de la nécessité de mettre en place des programmes de soutien à l'emploi pour atténuer les effets de la transformation du travail des femmes. Elles soutenaient que la libéralisation des échanges commerciaux :

i. entraînerait une perte des « bons » emplois, syndiqués et bien rémunérés, pour les femmes du secteur manufacturier à mesure que les usines déménageraient dans le Sud pour profiter d'une main-d'œuvre bon marché;
ii. causerait en contrepartie une hausse des emplois « moins intéressants », devenus occasionnels et moins bien rémunérés, pour les femmes dans une économie de services en croissance et mènerait à la perte de « bons » emplois (c.-à-d. ceux du secteur public, permanents, de professionnels, à plein temps et bien rémunérés) à mesure que l'État réduirait sa taille.

En 1996, disposant de plus de preuves empiriques pour procéder à son évaluation, Pat Armstrong présentait un point de vue plus nuancé et alléguait que nombre de « bons » emplois ne sont plus si intéressants. Il y a eu augmentation du nombre d'heures de travail, du travail par quarts et de l'insécurité. Le travail s'est intensifié, qu'il s'agisse du travail à plein temps ou à temps partiel. Les femmes qui ont investi les secteurs à prédominance masculine trouvent souvent que les tâches y prennent de plus en plus la couleur du travail traditionnel des femmes[20].

Néanmoins, même si les données nationales sur l'emploi sont censées prouver qu'il y a eu transformation d'une économie manufacturière en une économie de services, il demeure difficile de déterminer les causes de cette évolution. Dans quelle mesure la transformation est-elle attribuable à l'ALECEU et à l'ALENA par opposition à un processus plus vaste de restructuration économique qui se serait tout de même produit, qu'il ait ou non été consolidé sur le plan politique ou institutionnel par ces accords de libéralisation du commerce? Bien qu'il s'agisse d'une question valable qu'il faille examiner, il est peut-être plus important de souligner que les répercussions sur l'emploi — qu'elles soient attribuables à la restructuration ou à la libéralisation du commerce — se font désormais sentir dans l'économie canadienne.

Conséquences de l'élargissement du programme de libéralisation du commerce

Après environ quatre années (de 1990 à 1994) de réduction de l'emploi pour les femmes dans le secteur de la production de biens et d'une expansion correspondante de l'emploi des femmes dans le secteur des services, il est possible d'affirmer que la restructuration de l'emploi au Canada s'est stabilisée et que l'emploi des femmes (et des hommes) dans le secteur de la production de biens est en hausse depuis 1994[21].

Les données sur la participation à la vie active indiquent que la croissance sectorielle et la répartition sectorielle de l'emploi se sont stabilisées. Cela donne à croire que les changements structurels de l'économie canadienne découlant des mesures d'ouverture du marché de l'ALECEU et de l'ALENA sont plus ou moins terminés. En effet, l'économie canadienne est maintenant très ouverte, les tarifs étant très bas ou inexistants[22]. Cela est corroboré par l'accent croissant mis sur l'élargissement de la libéralisation des échanges commerciaux dans le cadre de l'OMC, au-delà des négociations sur la réduction des tarifs concernant le commerce des biens, afin d'inclure dans le programme de libéralisation d'autres secteurs économiques (c.-à-d. les services) ainsi que les investissements, la concurrence et la propriété intellectuelle.

Même si les répercussions sur l'emploi continuent de se faire sentir pendant la période d'élargissement de la libéralisation du commerce, il est possible qu'elles ne soient pas bien saisies par les indicateurs traditionnels comme les données sur la participation à la vie active. Cela est en partie attribuable au fait que les changements, en ce qui a trait à l'emploi, seront de moins en moins causés par la fermeture d'usines, mais plutôt par les efforts que déploieront les entreprises pour accroître leurs marges bénéficiaires. Elles chercheront à augmenter la productivité de la main-d'œuvre en ayant recours à une main-d'œuvre plus souple et à une production rationnelle et juste-à-temps. Les efforts gouvernementaux pour créer un contexte économique concurrentiel y contribueront également. Pareils efforts pour accroître la rentabilité et améliorer le climat commercial auront des répercussions qualitatives plutôt que quantitatives sur l'emploi — sur la nature des emplois plutôt que sur le nombre d'emplois. Par conséquent, les mesures quantitatives, comme les données sur la participation à la vie active, devront de plus en plus être évaluées parallèlement à d'autres informations quantitatives d'enquêtes — comme les données sur les heures de travail, le salaire, le travail autonome, le cumul d'emplois, le sexe et l'âge — et complétées par une recherche qualitative qui examine la nature changeante du travail.

L'élargissement de la libéralisation du commerce signifie aussi qu'il faut maintenant examiner attentivement les répercussions de la libéralisation du commerce des services et inclure des questions comme les droits de propriété intellectuelle dans les programmes commerciaux. L'accent de plus en plus grand mis sur les règlements commerciaux et la libéralisation du commerce constitue une autre source de préoccupation importante quant aux répercussions sur l'État et le gouvernement.

Il s'agit d'une question importante pour les femmes en raison du rapport, différent de celui des hommes, qu'elles entretiennent avec l'État et le gouvernement. Par exemple, il est possible que la portée de l'élaboration des politiques du gouvernement et sa capacité financière d'offrir des services publics soient réduites indirectement à la suite des pressions exercées pour créer un environnement économique plus concurrentiel dans un contexte de commerce international de plus en plus libéralisé sous l'égide de l'OMC. D'après certains critiques, étant donné le pouvoir qu'ont les sociétés transnationales de déménager leur production dans les endroits les moins coûteux ou les plus avantageux, les pays du Nord peuvent tout de même influer sur les décisions que prennent ces entreprises relativement à la localisation des sites de production en offrant un environnement commercial concurrentiel.

Le faible taux d'imposition des sociétés est un des éléments clés d'un environnement commercial concurrentiel. Le gouvernement canadien subit des pressions de plus en plus fortes des entreprises canadiennes pour réduire l'impôt sur les sociétés et celui des particuliers[23] et procéder à une plus grande déréglementation du commerce et de l'industrie de manière à créer un climat concurrentiel favorable aux affaires et à l'investissement étranger. La réduction des recettes publiques est une conséquence de la diminution des impôts sur les sociétés et sur le revenu des particuliers. Des recettes publiques moins importantes obligeraient inévitablement le gouvernement à prendre des décisions difficiles relativement à l'abordabilité des soins de santé universels, de l'éducation publique, de l'aide sociale et des programmes à l'intention des femmes et faisant la promotion de l'égalité entre les sexes.

La diminution des recettes fiscales pourrait imposer des contraintes financières au gouvernement et l'obliger à réduire des programmes soutenus par l'État, ce qui pourrait avoir des implications pour les femmes en tant que citoyennes. Par le passé, les groupes de défense des droits des femmes ont revendiqué l'égalité dans leurs demandes aux gouvernements fédéral et provinciaux. Ils ont exigé la mise en place et le financement public de programmes de soutien et de politiques visant à contrer les obstacles systémiques auxquels les femmes sont confrontées, particulièrement dans le domaine de l'emploi. Les politiques et les programmes adoptés par les divers paliers de gouvernement ont remédié aux inconvénients que subissaient les femmes. Il s'agit notamment :

- de l'aide offerte aux entrepreneures par la Société pour l'expansion des exportations (SEE)[24], le MAECI[25] et Industrie Canada;
- de programmes de recyclage et de réorientation professionnelle pour les femmes, d'incitatifs particuliers ou de services de placement[26];
- de mesures de soutien à la rémunération offertes aux employeurs par l'entremise de Développement des ressources humaines Canada afin de favoriser l'embauche de femmes dans des emplois non traditionnels;
- de programmes d'intervention en éducation afin de favoriser la réorientation de jeunes femmes dans des domaines d'études non traditionnels comme les sciences, les mathématiques et le génie;
- de l'équité salariale, dans le secteur public, favorisée par le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux.

Même si la réduction des programmes offerts aux femmes n'est que le résultat indirect de la libéralisation du commerce[27] — cette dernière créant des pressions en faveur d'un environnement économique concurrentiel —, cela a pour effet d'amoindrir la portée des revendications des femmes en tant que citoyennes. La politique économique a été un secteur public important qui a permis aux femmes d'exercer des pressions en faveur de l'égalité. Si la capacité du gouvernement d'utiliser un des principaux outils de la politique macroéconomique (soit la fiscalité) diminue, il en résultera une diminution correspondante de la capacité d'utiliser un autre outil important de la politique, soit les dépenses publiques. Les femmes, tout comme les autres groupes socialement défavorisés, risquent d'être touchées de façon négative par une telle situation. En plus de perdre les programmes d'aide gouvernementaux, elles perdront un important forum public où elles peuvent exercer leurs droits en tant que citoyennes[28].

Certaines répercussions de la libéralisation du commerce sur les femmes

Les répercussions de la libéralisation des échanges commerciaux, selon que l'on est d'un sexe ou de l'autre, vont beaucoup plus loin que la question du marché du travail et de la citoyenneté. En fait, tous les rôles établis en fonction des sexes (p. ex., en tant que consommatrices, entrepreneures, personnes qui transmettent la culture, mères et êtres humains sexués), l'identité et les relations qui définissent la vie des Canadiennes peuvent être touchés directement ou indirectement. Il est toutefois important de noter que les expériences ne seront pas les mêmes pour toutes les femmes, les répercussions étant aussi fonction de l'âge, de la classe sociale, de la race, de l'origine ethnique, de l'orientation sexuelle, de l'état matrimonial, d'un handicap, du nombre d'enfants, du fait de vivre dans une région rurale ou urbaine et de la région du Canada.
Les sous-sections qui suivent présentent quelques exemples de l'incidence de la libéralisation du commerce sur certains des rôles des Canadiennes. Les exemples choisis — soins de santé, éducation, entrepreneuriat et agriculture — l'ont été parce que ce sont des secteurs prioritaires de la politique commerciale du Canada et parce qu'ils ont une incidence sur la vie de nombreuses Canadiennes.

Les femmes en tant que prestataires et utilisatrices de soins de santé

Les critiques de la politique commerciale canadienne soutiennent que les services présentement offerts par tous les paliers de gouvernement au Canada seront soumis aux négociations commerciales et, par conséquent, à la concurrence étrangère. L'administration américaine actuelle a récemment indiqué qu'elle entendait exercer des pressions dans ce sens[29], le secteur privé américain appuyant fortement cette position. Pour sa part, le gouvernement du Canada a souvent réitéré sa détermination d'exclure des négociations d'importants services nationaux comme les soins de santé universels et le système d'éducation publique[30].

Des observatrices et des observateurs ont toutefois noté un certain recul par rapport à cet engagement[31]. Quel que soit l'engagement exprimé par le présent gouvernement relativement à la nécessité « de préserver la liberté d'action du Canada à l'égard des services [c.-à-d. la santé, l'éducation et les transports] qui revêtent une importance stratégique pour la réalisation des grandes priorités du pays[32] », il y a une forte indication que le public considère que les systèmes de santé et d'éducation canadiens sont menacés par la libéralisation du commerce[33].

Même si la troisième réunion ministérielle de l'OMC, qui a eu lieu à Seattle à la fin de 1999, a pris fin sans entente au sujet d'une nouvelle ronde de négociations « du millénaire », le travail sur l'important programme intégré, qui a déjà été accepté par les membres de l'OMC, se poursuivra. Cela comprend les services puisqu'il y a un fort consensus au sujet de l'élargissement de la libéralisation des services dans le cadre de l'*Accord général sur le commerce des services* (AGCS)[34]. Le gouvernement fédéral a déclaré publiquement que, à son avis, les systèmes de santé et d'éducation canadiens sont exclus des négociations sur les services en vertu des articles 1, 3 b) et c) de l'AGCS[35].

Toutefois, compte tenu du degré de services commerciaux fournis tant dans le domaine des soins de santé[36] que de l'éducation[37], leur exclusion[38] pourrait être sujette à interprétation.

Les négociations se poursuivront sur la question de la « réglementation intérieure » du commerce des services (article VI de l'AGCS) qui comprend des prescriptions et des procédures en matière de qualifications et des normes techniques ainsi que des prescriptions en matière de licences. En raison de la lenteur des progrès réalisés jusqu'à présent, on a transformé un groupe de travail chargé de cette question en Groupe de travail de l'OMC sur la réglementation intérieure, et ce dernier a pour mandat de formuler des règles applicables à tous les secteurs. Le but de ces négociations est d'établir des règles qui permettraient de contester les prescriptions de nature générale non discriminatoires. Des critiques craignent que le critère de qualité des soins de santé soit interprété comme une norme technique et, par conséquent, puisse être contesté, limitant ainsi, dans les faits, la capacité du gouvernement fédéral de déterminer la norme de prestation des soins de santé. De même, les critiques craignent que les normes actuelles d'attribution des licences des professionnelles et des professionnels ainsi que des établissements du domaine de la santé puissent être contestées, ce qui se traduirait par une importante perte, pour le gouvernement, de l'emprise qu'il exerce sur les conditions de prestation des soins de santé.

Si de futures négociations sur les services rejetaient l'exclusion des soins de santé et de l'éducation ou la capacité de réglementation intérieure du gouvernement relativement à ces services, le rôle du secteur privé (ainsi que la concurrence de prestataires de soins étrangers) serait plus important. Comme la participation des femmes tant sur le plan de la prestation que de l'utilisation des services de santé et d'éducation est différente de celle des hommes, il est évident que ces dernières seraient différemment touchées. Les Canadiennes, par exemple, utilisent beaucoup plus les soins de santé que les Canadiens[39]. En tant qu'utilisatrices des services de santé, elles pourraient bénéficier d'une concurrence accrue du secteur privé dans le domaine de la santé, si la concurrence contribue de fait à réduire les coûts, et à leur offrir une meilleure prestation de services et plus d'options en matière de soins de santé. Ce résultat est toutefois loin d'être assuré. D'après la plupart des indicateurs, un accroissement du rôle du secteur privé dans la prestation des soins de santé mène à une structure à deux vitesses, le secteur privé offrant des services de qualité supérieure aux personnes ayant un revenu disponible plus important, et le secteur public offrant des services de base aux personnes à plus faible revenu. Comme les femmes ont tendance à être surreprésentées dans les catégories de faibles revenus, il est probable qu'elles subiront plus que les hommes les effets négatifs de la restructuration de ce secteur de services.

Étant donné la structure actuelle du système de soins de santé canadien, le fait de définir le débat sous l'angle de la « privatisation » du régime d'assurance-maladie canadien dénature jusqu'à un certain point la controverse. Le débat porte plus précisément sur ce qu'il conviendrait de permettre en matière de participation du secteur privé, ce dernier étant déjà sensiblement présent dans le système de soins de santé (p. ex., les laboratoires privés). Le gouvernement fédéral lui-même représente une importante source de pression et favorise une participation accrue du secteur privé. En effet, il invoque des contraintes financières et prépare ainsi le terrain à l'augmentation du rôle des prestataires privés de soins de santé.

Ce qui est trop souvent passé sous silence, avec ce raisonnement sur les « contraintes financières », c'est que ces dernières sont en grande partie liées à la fiscalité, question elle-même souvent définie en fonction des pressions concurrentielles venant d'un système commercial international libéralisé. En d'autres mots, les gouvernements qui cèdent aux pressions pour ramener les niveaux d'imposition à des niveaux « concurrentiels » vont habituellement soutenir qu'un système de soins de santé public bien financé n'est plus réalisable sur le plan économique.

Outre l'incidence sur les Canadiennes en tant qu'utilisatrices de soins de santé, la réduction du rôle de l'État ou la privatisation des fonctions assumées par l'État pouvant résulter de nouvelles règles commerciales fait craindre une augmentation du travail des femmes dans ce qu'on appelle « l'économie des soins ». Le concept de soins de santé communautaire est présentement mis en avant en tant que solution de rechange aux services médicaux coûteux offerts par l'État. Cette approche est trompeuse parce que ce sont en fait des femmes, en tant que bénévoles, parentes ou infirmières auxiliaires peu rémunérées et autres prestataires de soins de santé peu spécialisées, qui fournissent les soins de santé. En outre, si les services de santé fournis par l'État continuent à diminuer, le travail de prestation de soins aux personnes âgées assuré par les femmes augmentera proportionnellement avec le vieillissement de la population canadienne. Un tel scénario aurait pour effet de « dé-féminiser » la population active, les obligations des femmes quant à la prestation de soins à la famille les empêchant de travailler contre rémunération à l'extérieur de la maison. Comme il a déjà été mentionné, les femmes sont présentement concentrées dans le secteur des services. Dans ce secteur, l'emploi des femmes dans le domaine des soins de santé et de l'aide sociale a augmenté de 26 p. 100 entre 1987 et 1999 et représente actuellement 20 p. 100 de l'emploi des femmes dans le secteur des services[40]. Si la crainte au sujet de la réduction des programmes publics se confirme, cela pourrait avoir une incidence significative sur l'emploi des femmes dans le secteur des soins de santé et de l'aide sociale.

Les femmes en tant qu'enseignantes

Le travail dans le secteur de l'éducation publique au Canada a été fortement dominé, traditionnellement, par les femmes. En 1999, les services d'éducation représentaient 11 p. 100 des emplois occupés par les femmes dans le secteur des services; ils ont connu une hausse de 35 p. 100 depuis 1987, quand ils sont devenus une catégorie professionnelle pour les femmes[41]. Il s'agit aussi d'un secteur qui a offert de « bons emplois » aux femmes. La libéralisation du commerce aura-t-elle une incidence sur les possibilités d'emploi et les salaires intéressants des femmes dans le domaine de l'éducation? Son incidence sur la qualité et le coût de l'éducation des enfants sera-t-elle positive ou négative? Comme pour les soins de santé, la réponse à cette question dépendra, dans une large mesure, de la déréglementation et de la privatisation du système d'éducation publique canadien, qui seraient directement attribuables à des décisions de l'OMC ou indirectement causées par la mondialisation de l'économie (c.-à-d. des pressions accrues pour privatiser et ainsi assurer un climat commercial concurrentiel) que l'OMC dirige.

Le Conseil du commerce des services présente une image optimiste du commerce des services d'éducation[42], particulièrement aux niveaux supérieurs (tertiaires) et de l'éducation des adultes. Il note que l'apprentissage à distance (grâce aux nouvelles technologies de l'information et des communications) ainsi que des ententes innovatrices entre des établissements des secteurs public et privé, à l'intérieur d'un pays et hors frontières, ont permis au secteur d'accroître son importance économique[43]. Il souligne que, en 1996, la valeur des services d'éducation exportés par les États-Unis était évaluée à sept milliards de dollars américains, l'éducation supérieure occupant alors le cinquième rang au titre des exportations du secteur des services[44]. À l'heure actuelle, le principal mode d'approvisionnement est la consommation à l'étranger, liée à la mobilité des étudiantes et des étudiants. Dans les négociations à venir sur les services, il est probable que les obstacles à l'établissement d'une présence commerciale, tels que les méthodes d'octroi de permis qui limitent la diplomation, deviendront d'importants enjeux, d'autres exportateurs du secteur de l'éducation souhaitant exploiter des créneaux dans les services d'éducation. Pour le moment, outre les États-Unis, les principaux intervenants dans le commerce des services d'éducation sont le Royaume-Uni, l'Australie et la France. Le niveau d'activité du Canada semble diminuer, sa part d'étudiantes et d'étudiants étrangers ayant baissé au cours des années 1990[45]. Le gouvernement fédéral a toutefois indiqué qu'il souhaite renverser cette tendance[46].

Se peut-il que l'expansion du commerce international des services d'éducation offre aux femmes de nouvelles possibilités d'emploi et d'exportation? Les preuves tendent à démonter que non, et ce pour plusieurs raisons. Le Canada appuie depuis longtemps des projets de développement axés sur l'éducation par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ces projets reposent sur l'expertise canadienne en matière de recherche, d'enseignement et de consolidation des institutions et visent à améliorer la capacité, les programmes d'études, la pédagogie et les institutions du secteur de l'éducation dans les pays en développement. Cette action a été essentiellement menée dans le cadre du programme canadien d'Aide publique au développement. Bien que des entreprises canadiennes puissent entreprendre une telle activité dans un but lucratif, en tant qu'agences canadiennes d'exécution pour l'ACDI, il est probable que ce travail nécessitera une certaine expérience administrative en éducation. Comme les femmes sont concentrées dans des postes d'enseignement aux niveaux primaire et (dans une certaine mesure) secondaire, elles sont mal placées pour en profiter[47].

Il est plus probable que l'expansion du commerce des services d'éducation — dans des secteurs tels les conseils professionnels, les progiciels, les conférences et le tourisme éducatif international — au niveau tertiaire se poursuivra. Ici encore, les femmes ne sont pas bien placées pour exploiter d'éventuelles possibilités, puisqu'elles demeurent sous-représentées dans les emplois à ce niveau, ne comptant que pour 34 p. 100 des professeurs d'université en 1996[48].

Les femmes en tant qu'entrepreneures

Si la restructuration de l'économie canadienne, étant passé d'une assise manufacturière et de produits primaires à une économie de services, est plus ou moins terminée, il est important d'examiner ce que la « nouvelle » économie offre aux Canadiennes. Selon des critiques favorables à la nouvelle économie, ce sont les petites et moyennes entreprises qui alimenteront cette économie. Elles sont considérées plus souples, plus dynamiques et s'adaptent mieux à

l'environnement en évolution qui caractérise l'économie fondée sur le savoir, en partie à cause de leur taille. On considère que les femmes jouent un rôle clé dans ce dynamisme entrepreneurial puisqu'elles ont été au premier plan de la création d'entreprises au cours des 10 dernières années[49].

La possibilité que les femmes entrepreneures contribuent à l'augmentation des exportations canadiennes n'est pas passée inaperçue. Un récent rapport, commandé par le MAECI, relève les deux grandes tendances, dans l'économie canadienne, à l'origine de l'étude :

> Tout d'abord, le secteur des exportations connaît une très forte croissance depuis quelques années et offre d'énormes perspectives d'expansion aux entreprises canadiennes, de même que sur le plan de l'emploi. Au Canada, les exportations représentent 40 % du produit intérieur brut, soit presque le double d'il y a 10 ans.
>
> Ensuite, le nombre d'entreprises qui appartiennent à des femmes continue de se multiplier rapidement. Ces entreprises offrent d'excellentes possibilités de croissance pour les exportations canadiennes[50].

Il est important de noter trois faits. Premièrement, cette étude porte uniquement sur des entreprises appartenant à des femmes qui exportaient activement ou qui prévoyaient le faire dans l'année. Deuxièmement, elle n'indique pas le pourcentage des entreprises exportatrices appartenant à des femmes. Troisièmement, au « nombre des entreprises interrogées, moins d'une sur quatre appartient au secteur des services [...] [et] les exportatrices se retrouvent essentiellement dans le secteur manufacturier[51] ». Par conséquent, il faut approfondir les recherches pour savoir jusqu'à quel point les femmes d'affaires canadiennes profitent de nouveaux débouchés économiques et sont au premier plan de la croissance et du développement de l'exportation non traditionnelle. Et cela en raison, particulièrement, d'une recherche antérieure qui démontre que les « femmes propriétaires d'entreprises se retrouvent essentiellement dans les secteurs de la vente au détail et des services, qui se caractérisent par de longues heures de travail, des exigences personnelles rigoureuses et un faible rendement financier[52] ».

Les femmes en tant que soutiens de familles

L'agriculture a toujours été et demeure un secteur controversé des négociations commerciales sur lequel il est difficile de s'entendre. D'une part, l'Union européenne (UE) — fortement critiquée pour les subventions internes accordées par les pays membres aux agricultrices et aux agriculteurs — favorise une approche « multifonctionnelle » qui tient compte des risques liés à la sécurité alimentaire, à l'environnement, aux relations rurales-urbaines et à la salubrité des aliments dans le cadre des négociations commerciales. D'autre part, le Canada et les États-Unis ont soutenu que, en l'absence de preuves scientifiques de l'existence de tels risques, aucune réduction du commerce de ces produits ne devrait être permise. Tout comme d'autres importants exportateurs de produits alimentaires « biotechnologiques » ou génétiquement modifiés, le Canada a insisté pour que les règlements sur la salubrité des aliments fondés sur des motifs de

santé ou d'environnement soient assujettis aux règles de l'OMC en vertu d'accords comme l'*Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires*[53].

Cet accord de l'OMC, conçu pour harmoniser à l'échelle internationale la réglementation sur la salubrité des aliments et les pesticides, s'est appuyé jusqu'à présent sur des preuves scientifiques pour établir les normes. Les critiques européens ont soutenu énergiquement, en particulier, l'adoption du « principe de précaution » selon lequel il convient de tenir compte, dans l'établissement des normes, des préoccupations liées à l'environnement ou à la sécurité pour la santé, même en l'absence de preuves scientifiques définitives, et de préférence pécher par excès de prudence. Une telle approche a récemment été rejetée, le Canada et les États-Unis ayant obtenu gain de cause dans une plainte déposée contre l'UE, qui avait interdit l'importation de bœuf traité aux hormones. Cette décision de l'OMC rejetait le principe de précaution que préconisait l'Europe comme fondement légitime sur lequel établir les mesures sanitaires et maintenait plutôt les règles existantes, quoique controversées, sur les mesures sanitaires et phytosanitaires.

En tant que consommatrices d'aliments, les femmes peuvent bénéficier d'une concurrence internationale accrue. En tant que mères, elles sont le plus souvent responsables de l'alimentation des familles. Des prix moins élevés et une meilleure variété d'aliments résultant de la concurrence peuvent être dans l'intérêt des femmes. Toutefois, la réduction des prix attribuable à une plus grande concurrence ne l'emportera pas forcément sur les stratégies de commercialisation des principaux producteurs et détaillants[54]. Des critiques questionnent de plus en plus la valeur nutritive et la sécurité des produits alimentaires offerts par les producteurs agricoles industriels et des aliments issus du génie génétique ou génétiquement modifiés. D'après ces critiques, les consommatrices veulent être certaines que les aliments qu'elles et leur famille consomment sont sûrs et elles s'inquiètent de l'Accord de l'OMC.

Conclusion

Ces exemples ne constituent que la partie émergée de l'iceberg pour ce qui est de la myriade et de la complexité des répercussions de la libéralisation du commerce sur la vie des Canadiennes. Les premières inquiétudes concernaient principalement les répercussions sur l'emploi de l'ALECEU, conclu entre le Canada et les États-Unis, et de l'ALENA. En raison de l'élargissement de la libéralisation des échanges commerciaux, qui s'est accentué depuis le milieu des années 1990, les répercussions de cette libéralisation sont maintenant plus diffuses et complexes, souvent plus indirectes et, par conséquent, plus difficiles à examiner et à comprendre. Elles sont tout de même réelles et peuvent avoir de profondes incidences sur la qualité de vie de nombreuses Canadiennes.

Le gouvernement canadien a indiqué publiquement qu'il comptait prendre en considération les opinions de l'industrie canadienne, des organisations non gouvernementales et d'autres parties intéressées dans la formulation de sa politique commerciale. En juin 1999, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international déposait un rapport intitulé *Le Canada et l'avenir de l'Organisation mondiale du commerce*. Dans sa réponse au rapport, le gouvernement a insisté sur le fait qu'il « reste déterminé à consulter la population pour connaître ses aspirations et ses préoccupations afin que les positions qu'il adopte dans les négociations répondent le plus près possible aux besoins de l'ensemble des Canadiens[55] ».

Comme on l'a vu précédemment, les processus de restructuration économique touchent différemment les femmes et les hommes. Jusqu'à présent, ni la politique commerciale du Canada ni ses stratégies de négociation ne reflètent de prise de conscience des répercussions du commerce sur les femmes. Comme le mandat de Condition féminine Canada est de promouvoir l'égalité de la femme dans toutes les politiques fédérales et les objectifs du *Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes*, le Ministère peut jouer un rôle de premier plan pour s'assurer que les répercussions sur les femmes sont prises en compte et qu'elles se reflètent dans la politique commerciale et les positions de négociation du Canada.

Notes de fin de page

[1] Un des résultats de l'Uruguay Round du GATT (1994) a été la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995 afin d'institutionnaliser le processus de négociation de la libéralisation des échanges commerciaux. Il s'agissait d'une réalisation importante, les efforts antérieurs ayant toujours échoués. Une des caractéristiques particulières de l'OMC est son pouvoir accru d'appliquer les règles commerciales.

[2] Fooks, Cathy. *Economic Vulnerability: The Impact of Free Trade on Women,* Toronto, Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Ontario; Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, 1986; et *L'Accord de libre-échange et les femmes*, Toronto, Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, 1987. Macmillan, Katie. *Le libre-échange et les Canadiennes : La perspective d'un meilleur avenir*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1987. Griffin Cohen, Marjorie. *Free Trade and the Future of Women's Work: Manufacturing and Service Industries,* Toronto, Garamond Press, 1987. Porter, Ann et Barbara Cameron. *Conséquences du libre-échange pour les femmes dans le secteur manufacturier*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1987.

[3] Macdonald, Laura. *Trade with a Female Face: Women and the New International Trade Agenda*, p. 9.

[4] Direction générale de la condition féminine de l'Ontario. *L'Accord de libre-échange nord-américain : Répercussions sur les femmes*, Toronto, Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, 1993.

[5] Le travail atypique comprend le travail autonome, à temps partiel, temporaire ou à contrat.

[6] Direction générale de la condition féminine de l'Ontario. *L'Accord de libre-échange et les femmes*, Toronto, Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, 1987, p. 2-4.

[7] Susan Joekes et Ann Weston présentent un exemple de ce point de vue dans *Women and the New Trade Agenda*, New York, UNIFEM, 1994. Elles soutiennent que l'expansion du commerce a nettement contribué à assurer l'accès des femmes au travail rémunéré dans plusieurs pays en développement (mais pas tous) (p. 33). Toutefois, même si les éléments de preuve empirique de la fin des années 1980 et des années 1990 n'ont pas encore fait l'objet d'un examen exhaustif, certaines études ont démontré que les effets escomptés sur l'emploi ne se sont pas produits. Voir, par exemple, Mehra, R. et S. Gammage. « Trends, Countertrends, and Gaps in Women's Employment », dans *World Development*, vol. 27, n° 3, 1999, p. 533-550, et, au sujet de la situation au Mexique, Alarcon-Gonzalez, D. et T. McKinley. « The Adverse Effects of Structural Adjustment on Working Women in Mexico », dans *Latin American Perspectives*, vol. 26, n° 3, 1999, p. 103-117; et Ghiara, R. « Impact of Trade Liberalization on Female Wages in Mexico: An Econometric Analysis », dans *Development Policy Review*, vol. 17, n° 2, 1999, p. 171-190.

[8] Parmi les exemples, dans le sud du continent américain, il y a le CARICOM dans les Antilles, le Marché commun d'Amérique centrale et la Communauté andine dans les Andes, en Amérique du Sud.

[9] UNIFEM dit s'intéresser de plus en plus aux répercussions différentes sur les femmes et les hommes des politiques commerciales et vouloir s'assurer que les aspects propres à chacun des sexes ne soient pas ignorés dans le processus d'élaboration des politiques commerciales. Sa stratégie mondiale concernant le commerce a été mise au point afin de trouver des points stratégiques d'intervention dans les politiques commerciales et que celles-ci permettent aux femmes de gagner leur vie plutôt que de les pénaliser.

[10] La Coalition for Women's Economic Development and Global Equality se trouve à Washington (D.C.). <www.womensedge.org/>.

[11] Le Women's Caucus a été formé par des activistes à l'occasion de la rencontre ministérielle de l'OMC en 1996. En 1999, certains groupes du Women's Caucus ont formé un IWGGT.

[12] *WEDO News and Views*, vol. 12, n[os] 2 et 3, novembre 1999, p. 20.

[13] *Ibid.*, p. 20.

[14] *Ibid.*, p.1

[15] « Women's Caucus Declaration, Third Ministerial Meeting of the World Trade Organization, Seattle », dans *Third World Resurgence*, 112/113, p. 39.

[16] Plus particulièrement, à sa rencontre inaugurale en novembre 1999, le groupe Women Leaders of the Americas a invité les gouvernements membres à accroître les possibilités pour les femmes d'affaires en adoptant des mesures concrètes de facilitation des affaires, en offrant de meilleurs services et en alignant toutes les politiques de concurrence dans tous les pays de la ZLEA. *Women and the FTAA: Our Contribution to Economic Prosperity: Recommendations*, Toronto, 2 et 3 novembre 1999.

[17] « Introduction: Engendering Macro-economic Policy Reform in the Era of Global Restructuring and Adjustment », dans *The Strategic Silence: Gender and Economic Policy*, Londres, Zed Books, Ottawa, L'Institut Nord-Sud, 1994, p. 1.

[18] Evers, Barbara. « Gender Bias and Macro-economic Policy: Methodological Comments from the Indonesia Example », dans *Rethinking Restructuring*, p. 125-128.

[19] Ces statistiques sont calculées à partir de la *Revue chronologique de la population active : Canada* de Statistique Canada.

[20] Bakker, Isabella. « The Feminization of the Labour Force: Harmonizing Down in a Global Economy », dans *Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada,* Toronto, University of Toronto Press, p. 52.

[21] Statistique Canada. *Revue chronologique de la population active : Canada.*

[22] Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) indique que les tarifs canadiens ont été sensiblement réduits ou éliminés. Le taux moyen pondéré sur les importations totales est passé de 4,01 p. 100 à 1,08 p. 100 entre 1987 et 1997. InfoExport, p. 3.

[23] Les critiques soutiennent que le Canada doit réduire le niveau d'imposition du revenu des particuliers et le ramener à un niveau se rapprochant de celui des États-Unis afin de freiner l'« exode des cerveaux » canadiens, soit des professionnelles et des professionnels hautement qualifiés qui vont travailler aux États-Unis, où les salaires sont plus élevés et les impôts plus faibles.

[24] La SEE offre, par exemple, des ateliers et de la formation aux femmes propriétaires de petites entreprises. Elle a commandité le Sommet commercial des femmes d'affaires Canada–États-Unis et continue à commanditer l'Initiative commerciale internationale pour les Canadiennes. [Recensés le 4 août 2000.] <www.edc-see.ca/CorpInfo/Pubs/exportwise/Fall99/p8_f.htm> et <www.edc-see.ca/CorpInfo/Pubs/exportwise/jan-mar00/news9_f.htm>.

[25] Voir, par exemple, « Les femmes d'affaires et le commerce », Service des délégués commerciaux du Canada. [Recensé le 4 août 2000.] <www.infoexport.gc.ca/businesswomen/menu-f.asp>.

[26] Par exemple, le programme de placement CareerPlace pour les femmes autochtones. [Recensé le 4 août 2000.] <www.careerplace.com/embene.html>.

[27] Certaines activistes craignent que de futures négociations commerciales sur la réglementation, les services et les investissements nationaux n'entravent directement la capacité du gouvernement fédéral d'offrir des programmes de promotion de l'égalité qui appuient de façon dynamique les groupes socialement défavorisés comme les femmes et les minorités visibles.

[28] D'après Jane Jenson, l'abolition du Régime d'assistance publique du Canada et la mise en place du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, en 1995, ont symbolisé un nouveau régime de citoyenneté au Canada. « Reading the SUFA Through Policies for Children: Towards a New Citizenship Regime », dans *Options politiques*, mai 2000, p. 48-50. Ailleurs, M[me] Jenson précise qu'une importante victime de la mondialisation économique a été l'État-nation, dont la capacité de réglementer l'économie nationale a sensiblement été réduite. Les dépenses de l'État providence en ont souvent fait les frais, également. De telles dépenses sociales ont été réclamées dans les années 1930 et 1940 en reconnaissance des droits à l'égalité sociaux et économiques des citoyennes et des citoyens dans les sociétés fondées sur des classes. Les fondements traditionnels de la citoyenneté, pour ce qui est du droit civil et du droit politique, ont été élargis pour intégrer des programmes sociaux à l'échelle du pays. Ces programmes désignaient les citoyennes et les citoyens qui avaient droit aux soins de santé, à l'assurance-chômage, à l'éducation et aux allocations familiales et qui pouvaient participer à la vie politique. « Mapping, Naming and Remembering:

Globalization at the End of the Twentieth Century », dans *Review of International Political Economy*, vol. 21, n° 1, hiver 1995, p. 101-102.

[29] La déléguée au commerce des États-Unis, M^me^ Barshefsky, a récemment déclaré ce qui suit : [*Traduction*] « Notre objectif [...] sera d'obtenir l'ouverture maximale du marché, pour une vaste gamme de secteurs de services, par un élargissement des engagements de tous les pays membres de l'OMC par rapport aux services ». *USTR on U.S. Proposal in WTO Negotiations on Services*, 14 juillet 2000. [Recensé le 19 juillet 2000.] <www.usembassycanada.gov/outreach/to718d.txt>. Le secteur privé, aux États-Unis, appuie fermement cette position. Dans son témoignage devant le sous-comité sur les objectifs de négociation des États-Unis en vue de la réunion ministérielle de l'OMC à Seattle, le 5 août 1999, Dean O'Hare, président-directeur général de Chubb Corporation et président de la Coalition of Service Industries, a déclaré : [*Traduction*] « Nous croyons qu'il est possible de réaliser de grands progrès dans les négociations afin de permettre aux entreprises américaines d'étendre leurs activités sur les marchés étrangers des services de santé. [...] À travers l'histoire, les services de santé de nombreux pays étrangers ont relevé en grande partie du secteur public, ce qui a fait en sorte qu'il a été difficile pour les prestataires de services de santé privés américains d'y commercialiser leurs services. [...] Il y a trois grands objectifs de négociation, soit de favoriser une plus grande privatisation, une réforme de la réglementation favorable à la concurrence et la libéralisation. Parmi les objectifs précis : [...] permettre la propriété étrangère d'établissements de soins de santé. » <www.house.gov/ways_means/trade/106cong/8-5-99/8-5ohar.htm>.

[30] Dans une allocution prononcée à l'occasion de la réunion conjointe du Canadian Club de Toronto, de l'Institut canadien des affaires internationales et du Toronto Board of Trade, l'honorable Pierre S. Pettigrew a déclaré : « notre gouvernement n'ouvrira pas notre système de santé public à la concurrence internationale. [...] Nous avons l'intention de tenir le cap sur nos objectifs [...] en protégeant la liberté d'action du Canada dans les secteurs clés, à savoir la santé, l'éducation et la culture. » MAECI, 26 novembre 1999, p. 6.

[31] Sous le titre *Health, Education Set WTO Table* (La santé et l'éducation au menu de l'OMC), la journaliste Laura Eggertson a écrit que le ministre du Commerce, Pierre Pettigrew, avait déclaré : [*Traduction*] « le Canada est prêt à discuter de la possibilité de permettre à des entreprises étrangères d'offrir des services de santé, d'éducation et de transport à l'occasion des prochaines discussions de l'OMC. » Il a déclaré à une conférence de presse, hier, que [*Traduction*] « le Canada est disposé à mettre tous les services sur la table de négociations. » Il a indiqué aux journalistes : « Nous affirmons qu'il ne faut rien exclure au départ. » *Toronto Star*, le mardi 16 novembre 1999.

[32] MAECI, « Le Canada et l'avenir de l'Organisation mondiale du commerce : Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international » (en ligne), p. 6. [Recensé le 12 janvier 2000.] <www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/Canwto-f.asp>.

[33] Dans une lettre ouverte à l'honorable Pierre Pettigrew, le 30 août 1999, la Coalition canadienne de la santé écrivait ce qui suit : [*Traduction*] « Compte tenu du fait que les négociateurs commerciaux américains ont indiqué leur intention de négocier la libéralisation des services de santé et que vos négociateurs ont affirmé que tous les services seront sur la table, nous croyons qu'il est impératif que vous nous offriez des garanties absolues que le Canada ne mettra pas les services de santé et les services sociaux sur la table. » [Recensé le 27 juin 2000.] <www.healthcoalition.ca/wtolet/html>. Dans un communiqué portant le titre « Don't let the WTO mess with Made-in-Canada Medicare, Education, Water Rights and Culture » (Ne laissez pas l'OMC toucher au régime d'assurance-maladie, à l'éducation, à la culture et aux droits relatifs à l'eau canadiens), le président Georgetti, du Congrès du travail du Canada, exhorte le premier ministre et le ministre du Commerce international à défendre les intérêts du Canada à la prochaine ronde de négociations de l'OMC et à s'assurer de ne pas compromettre les systèmes d'éducation et de santé du Canada. Ce sentiment est sans doute accentué par les pressions de la droite politique canadienne, qui souhaite une plus grande privatisation des soins de santé au Canada. Canada NewsWire, 2 novembre 1999. [Recensé le 29 juin 2000.] <www.newswire.ca/releases/November1999/02/c0696.html>.

[34] *The WTO: What Happened in Seattle? What's Next in Geneva?*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, 17 janvier 2000, p. 8. Le Canada favorise présentement une négociation horizontale qui comprend une approche s'appuyant sur une formule pour la négociation convenue à l'avance par les membres et qui est, dans les faits, un outil pour étendre l'application de l'AGCS. Il devrait y avoir entente sur la modalité de négociation des services d'ici mars 2000.

[35] On y précise que « les services » comprennent tous les services de tous les secteurs à l'exception des services fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental. Un service fourni dans l'exercice du pouvoir gouvernemental s'entend de tout service qui n'est fourni ni sur une base commerciale, ni en concurrence avec un ou plusieurs fournisseurs de services. *The Results of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations: The Legal Texts*, Genève, OMC 1995, p. 328.

[36] Par exemple les services de laboratoires privés.

[37] Par exemple les écoles privées, depuis la maternelle jusqu'à la fin du secondaire.

[38] La partie II de l'AGCS fonctionne de manière descendante, ses dispositions s'appliquant automatiquement à tous les secteurs de services. En vertu de l'article II de la partie II, le Canada est tenu d'étendre l'octroi du traitement de la nation la plus favorisée. Pour un examen de ces questions, voir « Health and Social Services: Background Note by the Secretariat », Genève, OMC, Conseil du commerce des services, 18 septembre 1998.

[39] Que ce soit parce que les femmes consultent plus souvent ou qu'elles ont davantage de problèmes de santé demeure un sujet de controverse.

[40] Statistique Canada, *Revue chronologique de la population*.

[41] *Ibid.*

[42] *Education Services: Background Note by the Secretariat,* Genève, OMC, Conseil du commerce des services, 23 septembre 1998.

[43] *Ibid.*, p. 2-5.

[44] *Ibid.*, p. 6.

[45] Holmes, Jeffrey. *Les services d'éducation : leur exportation et la disponibilité des établissements canadiens,* Ottawa, Bureau canadien de l'éducation internationale, « BCEI Recherches », n° 8, 1996, p. 7.

[46] Le rapport de recherche du BCEI cite, par exemple, l'ouverture de sept centres d'éducation canadiens dans le cadre d'un contrat entre la Fondation Asie-Pacifique et le MAECI, l'ACDI et d'autres ministères fédéraux. *Ibid.*, p. 2.

[47] D'après une recherche de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, en 1996-1997, 75,2 p. 100 des enseignantes et des enseignants au primaire et 43,9 p. 100 au secondaire étaient des femmes. Celles-ci ne comptaient que pour 42,4 p. 100 des administratrices et des administrateurs au primaire et 34,6 p. 100 au secondaire (à l'exception du Québec, pour lequel les données n'étaient pas disponibles). *FCE-NSE*, 2 février 2000, p. 15.

[48] Calculé d'après le recensement de 1996 selon la profession détaillée et le sexe, au Canada (en ligne), Ottawa, Statistique Canada. [Recensé le 20 juillet 2000.] <www.statcan.ca/francais/census96/mar17/ occupa/table1/t1p00t_f.htm>.

[49] Même il y a 10 ans, cette tendance était clairement visible. « En effet, parmi les 150 000 entreprises lancées chaque année au Canada, la plupart sont créées par des femmes. Même si les hommes entrepreneurs sont actuellement trois fois plus nombreux que les femmes, ces dernières créent maintenant trois fois plus d'entreprises que les hommes. » Belcourt, Monica, Ronald J. Burke et Hélène Lee-Gosselin. *Une cage de verre : Les entrepreneures au Canada*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1991, p. 3.

[50] Coalition sur la recherche commerciale. *Par delà les frontières : Les femmes d'affaires canadiennes et le commerce international*, Ottawa, MAECI, 1999, p. 2.

[51] *Ibid.*, p. 8.

[52] Belcourt, Monica, Ronald J. Burke et Hélène Lee-Gosselin. *Une cage de verre : Les femmes entrepreneures au Canada*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1991, p. 74.

[53] L'UE est mécontente que les pays exportateurs de produits agricoles (dont le Canada), tant du Nord que du Sud, tentent de négocier avec elle l'élimination des subventions agricoles et la

forcent à accepter l'importation de produits alimentaires génétiquement modifiés. Quant à cette dernière question, il est de plus en plus évident que le public européen s'oppose à l'introduction forcée de bœuf traité aux hormones, de bétail traité aux antibiotiques, d'aliments génétiquement modifiés et d'autres produits que l'on considère comme posant des risques pour la santé ou l'environnement.

[54] [*Traduction*] « Le marché, pour la plupart des produits de consommation, est réparti entre un ou deux grands producteurs et les autres, ce qui comprend les fabricants de produits exclusifs pour des détaillants et de produits destinés à un créneau. [...] Ce faible éventail s'explique aussi du fait que les détaillants veulent offrir moins de choix aux consommateurs. [...] L'élimination des marques moins importantes et des produits qui s'écoulent lentement réduit également les coûts du fabricant et du détaillant. » *Financial Times*, 4-5 mars 2000, p. 7. Cela ne réduit toutefois pas nécessairement les coûts pour les consommatrices et les consommateurs. En plus d'examiner l'incidence de la concurrence des prix sur le commerce de détail, il faut aussi s'intéresser aux répercussions sur la consommation des changements apportés à la structure des prix. Comme le soutiennent Benería Lourdes et Amy Lind, [*Traduction*] « les changements apportés à la structure des prix [...] auront aussi des répercussions sur la consommation, indépendamment de celles sur les prix, en raison de l'évolution des préférences des consommatrices et des consommateurs et des normes et valeurs culturelles associées aux nouveaux produits. En tant que consommatrices et responsables de la consommation du ménage, les femmes seront touchées par ces changements. » *Engendering International Trade: Concepts, Policy, and Action*, Gender, Science and Development Programme et Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, p. 7.

[55] Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. p. 2.

Bibliographie sélective

Anderson, Kym. *Strengthening the Global Trading System: From GATT to OMC*, Adelaide (Australie), Centre for International Economic Studies, University of Adelaide, 1996.

Armstrong, Pat. « The Feminization of the Labour Force: Harmonizing Down in a Global Economy », dans *Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada*, sous la direction d'Isabella Bakker, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 29-54.

Bakker, Isabella C. *Travail non rémunéré et macroéconomie : Nouveaux débats, nouveaux outils d'intervention*, document consulté en ligne, Canada, Condition féminine Canada, 1998. <www.swc-cfc.gc.ca/publish/research/uwork-f.pdf>.

Bakker, Isabella C. *Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1996.

Bakker, Isabella C. *The Strategic Silence: Gender and Economic Policy*, Londres, Zed Books, 1994.

Benería, Lourdes et Amy Lind. *Engendering International Trade: Concepts, Policy, and Action*, s.l., Gender, Science and Development Programme et Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, s.d.

Condition féminine Canada. *À l'aube du XXI^e siècle : Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes*, Ottawa, le Ministère, 1995.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Le Canada et l'avenir de l'Organisation mondiale du commerce : Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international*, 1999. [Recensé le 18 février 2000.] <www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/canwto_f.asp>, consulté le 18 février 2000.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. 26 novembre 1999. Notes pour une allocution de l'honorable Pierre S. Pettigrew, ministre du Commerce international, à la réunion conjointe du Canadian Club de Toronto, de l'Institut canadien des affaires internationales et du Toronto Board of Trade [Recensé 1^er décembre 2000]. <webapps.dfait-maeci.gc/minpub/publication.asp?FileSpec=/Min_Pub_Docs/102859.htm>.

Haxton, Eva et Claes Olsson. *WTO as a Conceptual Framework for Globalization*, Uppsala (Suède) et Londres, Global Publications Foundation et Third World Information Network, 1998.

InfoExport. Document de réflexion : *Élaborer une position canadienne en vue d'éventuelles négociations de l'OMC sur les droits de douane applicables aux produits industriels et sur les MNT,* 1999. Document consulté en ligne. [Recensé le 5 mai 1999.] <http://198.103.104.95/tna-nac/discussion/wto_ntm-f.asp>.

Institut international du développement durable. *The World Trade Organization and Sustainable Development: An Independent Assessment Summary*, Winnipeg, l'Institut, 1996.

Joekes, Susan et Ann Weston. *Women and the New Trade Agenda*, New York, UNIFEM, 1994.

Macdonald, Laura. « Trade with a Female Face: Women and the New International Trade Agenda », dans *Trade and the New Social Agenda*, sous la direction d'Annie Taylor et de Caroline Thomas, Routledge, à paraître.

Organisation mondiale du commerce. *The Results of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations: The Legal Texts*, Genève, Secrétariat du GATT, 1994.

Organisation mondiale du commerce. *Trading into the Future : WTO World Trade Organization,* Genève, l'Organisation, 1995.

Riley, Maria et Rocío Mejía. « Gender in the Global Trading System », dans *Development*, vol. 40, n° 3, septembre 1997, 1997, p. 30-36.

Sinclair, Scott. *The WTO: What Happened in Seattle? What's Next in Geneva?,* Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, 17 janvier 2000. Document consulté en ligne. [Recensé le 22 mars 2000.] <www.policyalternatives.ca/>.

UNIFEM. *Strengthening Women's Economic Capacity: Women and Trade,* 1999. Document consulté en ligne. [Recensé le 21 décembre 1999.] <www.unifem/undp.org/ec_trad.htm>.

WEDO. « World Trade: What's at Stake for Women », dans *WEDO News and Views,* novembre 1999, p. 8-9.

WESTON, Ann. *Gender and Trade: A Millennium Round Agenda?,* 2 juin 1999. Document présenté à l'APEC Study Centre.

WESTON, Ann. *Draft Memo on Trade and Women*, Ottawa, INS4, 11 avril 1994.

WOMEN'S EDGE. 1999. Brochure publicitaire.